

PROFESSEUR KAMAL JOUNOUHAT
 (HÔPITAL DE ROUIBA)

“95 % des personnes hospitalisées à cause du Covid ne sont pas vaccinées”

P2

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Les trains de nuit reprennent du service sur trois lignes

P2

BÂTIMENT CONSTRUIT AU BORD D'UNE FALAISE À BIR MOURAD RAIS

Le parquet général ordonne l'ouverture d'une enquête

P2

RENOUVELLEMENT DES APC ET APW

Les candidats au starting-block aujourd'hui



P3

UNESCO

Premier texte mondial encadrant l'intelligence artificielle

L'Unesco a annoncé jeudi avoir adopté un premier texte mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA) afin d'essayer d'encadrer ces technologies révolutionnaires, qui font peser des risques fondamentaux sur les sociétés en dépit des nombreuses avancées qu'elles permettent, rapportent des médias. "Les technologies de l'IA peuvent rendre de grands services à l'humanité" et "tous les pays peuvent en bénéficier", mais "elles soulèvent également des préoccupations éthiques de fond", souligne dès son préambule la recommandation de 28 pages, ratifiée par les 193 Etats-membres de l'Unesco.

P16

VISITE DU MINISTRE ISRAËLIEN DE LA DÉFENSE AU MAROC

Goudjil exprime la première réaction officielle de l'Algérie

Le ministre de la Défense de l'entité sioniste visite un pays voisin, après le ministre des Affaires étrangères de cette même entité qui a menacé l'Algérie à partir du Maroc, sans aucune réaction du gouvernement marocain. Si c'était le ministre du Tourisme ou de l'économie ça pourrait passer, les relations existaient depuis longtemps avec Israël, même si elles étaient secrètes. Mais quand le ministre de la Défense visite le Maroc, c'est l'Algérie qui est visée», a déclaré, jeudi, le président du conseil de la Nation Salah Goudjil. Il s'agit de la première réaction officielle de l'Algérie, émanant du deuxième personnage de l'État, après la visite du ministre israélien de la défense au Maroc. Une visite durant laquelle le Makhzen a signé des accords avec l'Etat hébreu dans le domaine sécuritaire et surtout militaire. Il n'est un secret pour personne qu' Israël fournit du matériel militaire de haute technologie au Maroc (des drones, du matériel d'espionnage...etc). Pour beaucoup d'observateurs internationaux, cette alliance entre les deux entités vise, en premier lieu, la stabilité de l'Algérie.

P4

Sport

FOOT/ MONDIAL 2022

Les barrages se joueront en deux manches, tirage attendu en janvier

P9



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

193 nouveaux cas, 131 guérisons et 05 décès

P16

BLIDA

Collecte de 260 millions de DA au titre de la taxe environnementale

P7

HAMAS

L'accord Maroc-entité sioniste porte atteinte à la sécurité de la nation arabe et musulmane

P11

Brèves

AIR-ALGÉRIE

Nouvelle desserte aérienne Touggourt-Constantine

La compagnie nationale de transport aérien Air-Algérie a programmé une nouvelle desserte reliant Touggourt à Constantine, a annoncé jeudi la direction locale des transports. La nouvelle desserte au départ de l'aéroport de "Sidi-Mehdi" (Touggourt) à destination de celui de "Mohamed Boudiat" (Constantine), est programmée chaque samedi, dès le 4 décembre prochain, a-t-on précisé.

Elle vient s'ajouter à d'autres liaisons aériennes déjà programmées par Air-Algérie en desservant des wilayas du Sud et de l'extrême Sud du pays, en application du programme national de développement du trafic aérien intérieur visant à satisfaire la demande croissante en vols réguliers entre le Sud et le Nord du pays, ont estimé des cadres du secteur. Le programme national de développement du trafic aérien intérieur se veut aussi une contribution au désenclavement de certaines régions, au développement économique et à la promotion du tourisme interne, ont-ils souligné. Des citoyens approchés par l'APS ont exprimé leur satisfaction quant à la création de cette desserte qui coïncide avec la réouverture de la ligne ferroviaire Touggourt-Alger (aller-retour), desservie par train de nuit de longues distances, après près de deux ans d'absence en raison notamment de la crise sanitaire de Covid-19.

Ils ont également insisté sur la reprise du train assurant la ligne Touggourt-Constantine en passant par plusieurs agglomérations, telle Biskra, Batna, El-Gourai et El-Khroub, et ce, dans le but de renforcer le transport de voyageurs au niveau de cette wilaya du Sud-est du pays.

BÂTIMENT CONSTRUIT AU BORD D'UNE FALAISE À BIR MOURAD RAIS

Le parquet général ordonne l'ouverture d'une enquête

Le parquet général de la Cour d'Alger a ordonné mercredi l'ouverture d'une instruction préliminaire sur les circonstances du glissement de terrain sous la falaise adjacente à la station de bus de Bir Mourad Rais, sur laquelle est bâtie une promotion immobilière (Hydra), indique un communiqué.

"Suite aux informations qui nous sont parvenues des services de police judiciaire relevant de la compétence du parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, et aux informations relayées par certains médias et sur les réseaux sociaux concernant le glissement de terrain sous la falaise adjacente à la station de bus de Bir Mourad Rais, sur laquelle est bâtie une promotion immobilière (Hydra), le parquet général porte à la connaissance de l'opinion publique, conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, que le parquet de la République compétent a ordonné l'ouverture d'une instruction préliminaire sur les faits", lit-on dans le communiqué.

Selon Abdelkrim Chelghoum, président du club algérien des risques majeurs, "Ce bâtiment, construit au bord d'une falaise, ne peut pas tenir, car les glissements de terrain sont évolutifs. Il n'y a aucune autre alternative que de le détruire. Il a souligné que cette promotion immobilière en cours de réalisation, de sept étages en surface et de quatre à cinq étages en sous-sol, "n'aurait jamais dû être construite sur ce site et que le permis de construire n'aurait pas dû être délivré".

Sid Ali

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Les trains de nuit reprennent du service sur trois lignes

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la reprise des liaisons des trains de nuit à couchette sur les lignes Alger-Tebessa, Alger-Annaba et Alger-Batna à partir de dimanche. Dans le cadre de ce programme, la desserte Alger-Tebessa (couchette et places assises) a été programmée tous les dimanche, mardi et jeudi.

Le départ aura lieu à 18h40, tandis que l'arrivée est prévue à 06h05. Concernant la liaison Tebessa-Alger, elle a été programmée tous les samedi, lundi et mercredi. Le départ est prévu à 17h30 et l'arrivée à 05h00. Quant à la desserte Annaba-Alger (couchette et places assises), le départ sera à 19h20 et l'arrivée à 05h45 tous les jours de la semaine, tandis que la liaison Alger-Annaba, le départ est prévu à 20h45 et l'arrivée à 07h05 tous les jours de la semaine. Pour la ligne Alger-Batna, le départ est programmé à 13h45 et l'arrivée à 20h40 tous les jours de la semaine, tandis que la desserte Batna-Alger, le départ est à 22h50 et l'arrivée à 05h30 tous les jours de la semaine avec des places assises uniquement.

Pour rappel, les dessertes des lignes Alger-Touggourt et Bechar-Oran ont repris du service dimanche dernier. Selon la SNTF, cette mesure vient en application de la décision des hautes autorités au sujet de la reprise graduelle des différents moyens de transport, suite à l'accalmie qu'a connue la situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de Covid-19.

Ce programme a été mis en place en coordination avec les secteurs de l'Intérieur et de la Santé

LF 2022

Une allocation chômage pour les primo-demandeurs d'emploi

La loi de Finance 2022 adoptée jeudi par le Conseil de la nation, prévoit l'institution d'une allocation chômage au profit des chômeurs demandeurs d'emploi pour la première fois inscrits auprès des services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Selon l'article 189 de la LF 2022, "il est institué une allocation chômage au profit des chômeurs deman-

deurs d'emploi inscrits auprès des services de l'ANEM". Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué, à l'issue du vote sur le projet de loi de finance 2022, que cette allocation, décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "sera destinée aux jeunes chômeurs primo-demandeurs d'emploi, âgés entre 19

et 40 ans". Benabderrahman a ajouté que les conditions, les modalités et le montant de cette allocation, ainsi que les engagements des bénéficiaires seront fixés par voie réglementaire. Cette mesure exprime la volonté de l'Etat à soutenir et accompagner la frange des chômeurs primo-demandeurs d'emploi sans revenu, en leur assurant le minimum d'une vie

décente à travers un revenu susceptible de subvenir à leurs besoins de base, durant la phase de recherche d'un emploi. De leur part, les sénateurs et les députés de l'APN ont salué lors des débats autour de la LF 2022 cette mesure, estimant qu'elle "conforte le caractère social de l'Etat".

R.N

PROFESSEUR KAMAL JOUNOUHAT (HÔPITAL DE ROUIBA)

"95 % des personnes hospitalisées à cause du Covid ne sont pas vaccinées"

Le président de l'association nationale d'immunologie, directeur des laboratoires centraux, le professeur Kamal Jounouhat, a révélé, hier lors de son passage à la radio locale de Sétif, que 95% des personnes hospitalisées à cause du covid-19 ne sont pas vaccinées.

"Par exemple, nous avons actuellement 55 patients à l'hôpital, dont un seul est vacciné avec la première dose, les autres sont tous non vaccinés."

Le chef du Conseil médical hospitalier de Rouiba a appelé ceux qui avaient pris la première dose depuis plus de 3 mois, à rejoindre, immédiatement, les

centres de vaccination pour recevoir la deuxième dose.

La même source a rappelé que l'Algérie est l'un des rares pays au monde qui fournit le vaccin de manière large et variée, en tout temps et en tout lieu. Jounouhat a confirmé, par ailleurs, que quiconque a été infecté plus de deux fois par le covid aura une faible immunité et qu'il sera infecté une troisième et une quatrième fois, d'où l'intérêt de se faire vacciner. Quant à la troisième dose, il a déclaré que le Conseil scientifique médical recommande de la donner à toutes les catégories sans exception. Les citoyens

peuvent également choisir de prendre n'importe quel type de vaccin disponible.

La même source a révélé que Bejaia enregistre le nombre le plus élevé de malades par rapport aux autres wilayas. Les autorités politiques ont laissé aux autorités locales toute liberté de prendre les mesures préventives qui s'imposent. Le Pr Jounouhat a appelé les autorités à accélérer l'imposition du carnet de santé obligatoire pour accéder aux lieux publics fermés, comme cela se fait actuellement dans plusieurs pays...

M.B

EDUCATION NATIONALE

98,86%. 97% dans le cycle de l'enseignement obligatoire

Intervenant par visioconférence à la 12e Conférence des ministres arabes de l'éducation organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a précisé que le nombre des élèves scolarisés pour les 3 cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) s'élève à près de 11 millions d'élèves encadrés par quelque 850.000 encadreurs entre personnels pédagogiques et administratifs répartis sur plus de 28.000 établissements éducatifs". Le taux des élèves ayant rejoint les bancs de l'école cette année est de 98,86%. 97% sont dans le cycle de

l'enseignement obligatoire (entre 6 et 16 ans), a souligné le ministre. Evoquant la stratégie de lutte contre la COVID-19 en milieu scolaire, M. Belabed a rappelé le protocole sanitaire adopté et les mesures pédagogiques entreprises à l'image de la réduction "remarquable" du nombre des élèves au sein du groupe pédagogique, le système d'enseignement par groupes, le téléenseignement, la suppression de l'examen de fin de cycle primaire, l'ajournement des examens du BEM et du baccalauréat à septembre 2020 et la vaccination des fonctionnaires du secteur. Le ministre a relevé "l'élaboration d'un plan national multidimension-

nel à propos du redoublement et du décrochage scolaire avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie". Il s'agit également, poursuit le ministre, "de la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques". Pour les cours de rattrapage scolaire, le ministre a fait savoir que ce type d'enseignement avait "plusieurs formes en Algérie", en fonction de la catégorie d'âge des élèves. Il s'agit de l'"enseignement adapté" ciblant les élèves scolarisés en deuxième année primaire qui souffrent d'un retard ou de difficultés d'apprentissage mais aussi du traitement pédagogique consistant en une batterie de mesures pé-

dagogiques élaborées par l'enseignant pour remédier aux difficultés scolaires des élèves". Il a également évoqué les examens de rattrapage organisés à la fin des 2e, 3e et 4e années primaires et en 1ère et 2ème années moyennes pour les élèves n'ayant pas obtenu une moyenne de passage à une classe supérieure mais aussi pour l'alphabetisation et l'enseignement pour adultes, pris en charge par l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) en plus de la formation à distance assurée par l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD).

R.N



en sus de la Gendarmerie nationale en vue d'assurer la sécurité des voyageurs. Le nombre de voyageurs à l'intérieur du train a été réduit de

50% avec l'application d'un protocole sanitaire, a conclu la source.

R.N

RENOUVELLEMENT DES APC ET APW

Les candidats au starting-block aujourd'hui

Près de 24 millions d'Algériens sont invités à renouveler leurs Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), dans le troisième scrutin depuis l'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'Etat après son élection le 12 décembre 2019.

Plus de 115.230 se disputeront les sièges des APC, et quelque 19 000 ceux des APW. Le vote sera encadré par un peu plus d'un million de commis et se déroulera à travers 61.696 bureaux et 13.326 centres de vote, couvrant les 1.541 communes du pays. L'opération sera scrutée par 182.981 observateurs délégués par la quarantaine de partis politiques en lice. Le suffrage a lieu alors que les spécialistes annoncent l'imminence d'une quatrième vague de covid-19. C'est pourquoi un protocole sanitaire a été signé par l'Autorité nationale indépendante des élections et le ministère de la Santé, en vue de prévenir la propagation de la maladie. Les deux parties ont souligné leur attachement à l'application stricte des mesures préventives pour le déroulement du scrutin "en toute sécurité". Elles ont affirmé que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous qui a nécessité un budget de 8,67 milliards de dinars. L'un des enjeux importants du renouvellement des APC est la dotation des maires de plus de liberté d'entreprendre et l'allègement des pesanteurs administratives qui étouffent leurs initiatives. Cela passe par l'amendement du Code des collectivités qui les enserment et limite leur action. Le Premier ministre, Aïmene Benabder-



rahmane, avait annoncé, lors de la présentation au Parlement du Plan d'action de son gouvernement, l'installation, en octobre 2021, d'ateliers de réforme dédiés à la

révision du Code communal et celui de wilaya, en vue de "répondre aux exigences du développement local".

M. F.

MODE DE SCRUTIN DES ÉLECTIONS LOCALES

Ce que dit la loi

La répartition des sièges, les recours, l'âge des candidats à la présidence des Assemblées, ici un tour d'horizon légal et juridique de tous les cas de figures que le scrutin d'aujourd'hui peut poser. Les membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) sont élus pour un mandat d'une durée de cinq ans, au scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. "Dans chaque bureau de vote, l'électeur, une fois dans l'isoloir, opte pour une seule liste et exprime un vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats de cette liste dans la limite du nombre des sièges attribués à cette circonscription électorale", précise la Loi électorale. Le texte indique aussi que "les sièges à pourvoir sont répartis entre les listes proportionnellement au nombre de suffrages obtenus par chacune d'elles avec application de la règle du plus fort reste". Aussi, "les listes qui n'ont pas obtenu, au moins, 5% des suffrages exprimés, ne sont pas admises à la répartition des sièges". Pour sa part, l'article 187 de la même loi souligne que "le nombre des membres des APC varie en fonction de la population des communes résultant du dernier recensement général de la population et de l'habitat", soit 13 membres dans les communes de moins de 10.000 habitants, 15 dans les communes de 10.000 à 20.000 habitants, 19 membres dans les communes de 20.001 à 50.000 habitants, 23 dans les communes de 50.001 à 100.000

habitants, 33 dans les communes de 100.001 à 200.000 habitants et 43 dans les communes de 200.001 habitants et plus. La même logique préside à la formation des puisque la loi stipule que "le nombre des membres des APW varie en fonction du chiffre de la population de la wilaya, résultant du dernier recensement général de la population et de l'habitat". La répartition se fait donc ainsi : 35 membres dans les wilayas de moins de 250.000 habitants, 39 dans les wilayas de 250.000 à 650.000 habitants, 43 dans les wilayas de 650.001 à 950.000 habitants, 47 dans les wilayas peuplées de 950.001 à 1.150.000 habitants, 51 dans celles ayant de 1.150.001 à 1.250.000 habitants et 55 dans les wilayas de 1.250.001 habitants et plus.

RECOURS ET RÉCLAMATIONS

En cas de litige, des recours et réclamations sont prévus auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante. "Le coordinateur proclame les résultats provisoires des élections des APC et des APW dans un délai de 48 heures, à compter de la date de réception des procès-verbaux de la commission électorale de wilaya par la délégation de wilaya de l'autorité indépendante". L'article 186 de la Loi électorale énonce, par ailleurs, que "ce délai peut, en cas de besoin, être prorogé de 24 heures par décision du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante". Ce droit est accordé à toutes les listes de candidats, à tous les candidats

et tous les partis participants aux élections. Ceux-ci peuvent donc contester les résultats provisoires devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de 48 heures qui suit la proclamation des résultats provisoires. "Le tribunal administratif statue dans un délai de cinq jours francs, à compter de la date de recours. Le jugement du tribunal administratif est susceptible d'appel dans un délai de trois jours francs, devant le tribunal administratif d'appel territorialement compétent, à compter de la date de notification du jugement". Selon la même disposition, "le tribunal administratif d'appel statue dans un délai de cinq jours francs, à compter de la date d'introduction de l'appel", alors que "l'arrêt du tribunal administratif d'appel n'est susceptible d'aucune voie de recours". Les résultats des élections des APC et APW sont alors "réputés définitifs de plein droit". Toutefois, en cas de recours juridictionnels, "les résultats deviennent définitifs après le prononcé du jugement", et "dans les deux cas, les résultats définitifs sont publiés par le coordinateur de la délégation de la wilaya de l'autorité indépendante". Notons, enfin, que les "résultats définitifs sont insusceptibles de recours".

NOUVELLES DISPOSITIONS

Pour rappel, en prévision de ses élections, une ordonnance datant du 31 août 2021 a modifié et complété certaines dispositions de la loi 11-10 du 22 juin 2011. Désormais, "dans les huit jours qui sui-

vent la proclamation définitive des résultats des élections, les élus sont conviés par le wali pour l'installation de l'Assemblée populaire communale". Puis, "dans les cinq jours qui suivent son installation, et sous la présidence du doyen d'âge des élus, l'assemblée procède à l'élection du président de l'Assemblée populaire communale". A cet effet, "un bureau provisoire est mis en place pour superviser l'élection. Il est constitué de l'élu le plus âgé, assisté des deux plus jeunes élus. Ils ne doivent pas être candidats". Ce bureau provisoire "reçoit les candidatures à l'élection du président et établit la liste des candidatures". Le candidat à la présidence de l'APC est présenté parmi la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges, mais dans le cas où aucune liste n'obtient la majorité absolue des sièges, les deux listes ayant obtenu 35%, au moins, des sièges peuvent présenter un candidat. Toutefois, "dans le cas où aucune des listes n'a obtenu les 35%, au moins, des sièges, toutes les listes peuvent présenter, chacune, un candidat. L'élection a lieu à bulletin secret. Est déclaré président de l'Assemblée populaire communale le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix, selon la nouvelle ordonnance. En outre, "si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix, un deuxième tour a lieu entre les deux candidats ayant été classés premier et deuxième. Est déclaré élu le candidat ayant obtenu la majorité des voix". Mais, "en cas d'égalité des suffrages, est déclaré élu le candidat le plus âgé".

Mourad Fergad

VISITE DU MINISTRE ISRAËLIEN DE LA DÉFENSE AU MAROC

Goudjil exprime la première réaction officielle de l'Algérie

Le ministre de la Défense de l'entité sioniste visite un pays voisin, après le ministre des Affaires étrangères de cette même entité qui a menacé l'Algérie à partir du Maroc, sans aucune réaction du gouvernement marocain. Si c'était le ministre du Tourisme ou de l'économie ça pourrait passer, les relations existaient depuis longtemps avec Israël, même si elles étaient secrètes. Mais quand le ministre de la Défense visite le Maroc, c'est l'Algérie qui est visée, a déclaré, jeudi, le président du conseil de la Nation Salah Goudjil. Il s'agit de la première réaction officielle de l'Algérie, émanant du deuxième personnage de l'Etat, après la visite du ministre israélien de la défense au Maroc. Une visite durant laquelle le Makhzen a signé des accords avec l'Etat hébreu dans le domaine sécuritaire et surtout militaire. Il n'est un secret pour personne qu'Israël fournit du matériel militaire de haute technologie au Maroc (des drones, du matériel d'espionnage...etc). Pour beaucoup d'observateurs internationaux, cette alliance entre les deux entités vise, en premier lieu, la stabilité de l'Algérie.

Salah Goudjil a déploré, dans son intervention devant les sénateurs, en présence du premier ministre, l'absence de réaction des pays arabes. « Où sont les frères, où est le monde arabe, où sont les frères palestiniens », a-t-il asséné. Le président de la chambre haute a réitéré la position de l'Algérie vis-à-vis de la question du Sahara occidental, assurant qu'elle « ne changera pas ». « Il s'agit de l'autodétermination d'un peuple, l'Algérie a toujours été avec le droit des peuples à l'autodétermination et le peuple sahraoui aura son droit à l'autodétermination. Notre position a toujours été claire », a-t-il tranché. « Le colonialisme disait hier l'Algérie française, aujourd'hui on entend le Sahara marocain. Le Sahara n'est pas marocain. La Haye, l'ONU dit qu'il n'est pas marocain. Il y a un peuple et il est libre de choisir l'indépendance ou de fusionner avec un autre pays, mais ça doit rester sa décision souveraine », a-t-il insisté.

Abr.N

JUSTICE

Les avocats de la capitale suspendent leur grève

L'Ordre des avocats d'Alger a annoncé, hier, la suspension de toutes ses décisions prises dans son communiqué du 23 novembre, notamment la décision de grève. Selon un communiqué diffusé jeudi, cette décision après une prise contact, les 24 et 25 novembre avec les autorités politiques du pays. Lors de ces contacts, l'ordre des avocats d'Alger a trouvé une convergence dans les points de vue dans les visions concernant les droits et libertés, et que leur promotion nécessite une protection juridique pour ceux qui portent le message de leur défense. Les deux parties sont d'accord que l'immunité de l'avocat est l'une des constantes constitutionnelles et juridiques. Le communiqué a précisé que l'ordre des avocats reste ouvert au dialogue et prêt à prendre les décisions qu'il juge opportunes à la lumière de l'évolution de la situation.

R.N

AFRIQUE

Le franc CFA, une dépendance monétaire qui illustre le néocolonialisme

Les critiques vis-à-vis du rôle économique joué par la France dans certains pays africains, notamment à travers la monnaie du franc CFA sont de plus en plus acerbes sur les colonnes de la presse africaine, où des spécialistes et des acteurs de la société civile ne cessent de réclamer la fin de cette dépendance monétaire jugée comme un instrument "néocolonial". Dans une contribution parue récemment sur le site d'actualité "maliweb.net", le docteur en sciences économiques Lamine Keïta a déconstruit ces thèses, particulièrement hexagonales, sur le "bien fondé" de ce système monétaire commun à huit pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et six Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad). Pour cet universitaire, force est de constater que cette dépendance monétaire accentuée par le FCFA (franc de la Communauté financière africaine), n'a engendré qu'"appauvrissement des pays qui l'ont adopté". "Contrairement à des déclarations de satisfecit, et sur la base de statistiques internationales, les pays de la zone franc, après plus de 60 ans d'expérience, donnent la preuve qu'aucun de ces pays utilisateurs du FCFA n'est présent parmi les dix premières puissances économiques africaines", a-t-il relevé.

Ces pays se trouvent majoritairement classés, selon lui, parmi les 25 derniers pays du monde en termes d'Indice de développement humain (IDH), citant les pays traditionnels de la zone franc, à savoir la Côte d'Ivoire, le Tchad, le Mali, le Bénin, la Burkina Faso, le Togo, le Niger et la Centrafrique. S'appuyant sur des diverses données vérifiables à partir de sources indépendantes, Lamine Keïta a constaté que le système du franc CFA ne constitue qu'"une simple reproduction d'un mécanisme du moyen-âge français, supprimé en 1795 après la Révolution française, avant de le remettre sur orbite en 1945, au sortir de la Seconde guerre mondiale qui l'avait affaibli".

Sous l'intitulé "L'ECO ou le FCFA: un instrument de domination politico-économique de la France en Afrique francophone", le président du Groupe de réflexion pour la refondation et le développement du Mali (G2FRDM), Bakary Coulibaly, a appelé, de son côté, dans une tribune publiée lundi sur un site malien à l'édification de la propre monnaie malienne et à la diversification de ses partenaires économiques. "Frapper sa propre monnaie nationale est le premier attribut de la souveraineté d'une nation. Loin s'en faut. Une indépendance politique vraie est synonyme d'une indépendance économique d'abord", a-t-il mentionné. Dans le même esprit, la militante et romancière panafricainiste Calixthe Beyala a demandé, quant à elle, dans une lettre publiée mardi sur un média camerounais et adressée au président français Emmanuel Macron "d'abolir cette monnaie de singe appelée FCFA", de ne "plus exploiter les sous-sols des Africains" et de "laisser les africains choisir librement leurs partenaires économiques".

Considéré comme un "instrument post-colonial de domination", la perception chez l'opinion africaine du franc CFA est négative. Ils sont près de 68% (67,9 %) d'Africains, selon les résultats d'un récent sondage (juin 2021), à soutenir l'idée d'une sortie de la zone franc et à estimer que "cette monnaie est la propriété de la France".

R.E

GROUPES PUBLICS-BOURSE DE LA SOUS-TRAITANCE

Signature de dix protocoles d'accords

Dix protocoles d'accord entre des groupes publics et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) ont été signés jeudi à Alger, dans le cadre du développement de la collaboration entre les industriels et les sous-traitants.

Il s'agit de la compagnie aérienne nationale "Air Algérie", le groupe public de transport des marchandises et de logistique "Logitrans", le groupe Madar, actif notamment dans l'agroalimentaire, l'emballage, le gardiennage et la surveillance, ainsi que dans l'investissement financier, le groupe Gica spécialisé dans le ciment, le groupe Divindus spécialisé dans le préfabriqué et la gestion des zones industrielles et le groupe Elec El Djazair, actif dans le domaine des industries électroniques, électriques et électroménagères.

Les protocoles d'accord ont été signés également par le groupe public des industries mécaniques "AGM", le groupe ACS spécialisés dans la chimie et la fabrication de produits d'emballage, le groupe Ferovial opérant dans les constructions de matériels et équipements ferroviaires et le groupe agroalimentaire Agrodiv. La cérémonie de signature de ces protocoles d'accord s'est déroulée en marge de la clôture de la 6ème édition du Salon international de la sous-traitance ALGEST 2021 en présence des ministres de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et des Transports, Aïssa Bekkai.

Lors de son intervention, M. Zeghdar s'est dit "certain" que la conclusion de tels accords contribuera à la promotion de la sous-traitance industrielle conformément à la stratégie nationale visant à créer l'environnement approprié pour exploiter les innovations des TPE et PME et densifier le tissu industriel dans diverses régions du pays et dans diverses filières industrielles. Le ministre a insisté sur la concrétisation de ces accords dans le cadre d'un partenariat "fort et profitable à toutes les parties".



Il a interpellé en particulier les sous-traitants qui doivent être "stricts dans l'application des normes techniques nécessaires dans la fourniture du service ou du produit commandé, avec le respect des délais de livraison, afin de promouvoir le produit national au rang du leadership mondial", a-t-il souligné. M. Zeghdar a affirmé, également, que son département procédera à des évaluations périodiques de l'état d'exécution de ces accords. Pour sa part, le président de la BASTP, Kamel Aksous, a mis

l'accent sur la participation "record" à cette édition ce qui dénote, selon lui, de l'intérêt que portent les différentes parties au secteur de la sous-traitance. M. Aksous a estimé que les conventions cadres sont le mécanisme "idone" pour permettre la "fluidité" des échanges entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants et aussi d'envisager des partenariats "sur le long terme" qui permettent un retour sur investissement.

R.E

PÉTROLE

Le baril de Brent recule à 78,2 dollars

Les prix du pétrole chutaient hier matin, à cause des craintes sur un nouveau variant du Covid-19 en Afrique du Sud potentiellement très transmissible.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier reculait de 4,86% à 78,22 dollars, tandis que le baril américain de WTI, pour le même mois, perdait 5,40% à 73,89 dollars.

Un nouveau variant du Covid-19, appelé pour le moment B.1.1.529, a été détecté en

Afrique du Sud et présente un potentiel de propagation très rapide, selon les scientifiques, qui ignorent à ce stade si les vaccins actuellement disponibles sont efficaces contre lui. Selon des analystes, le pétrole baisse en raison d'inquiétudes sur le nouveau variant et sur les hausses des cas de coronavirus en Europe avant la prochaine réunion de l'Opep+ la semaine prochaine. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ se retrouvent jeudi pro-

chain pour statuer sur l'évolution de leur offre conjointe d'or noir en début d'année prochaine. Washington a décidé mardi de recourir à l'ouverture de ses réserves stratégiques de brut afin d'augmenter l'offre disponible sur le marché.

D'autres pays comme la Chine et l'Inde ont annoncé des mesures similaires, sans obtenir la réaction escomptée sur les marchés, où le Brent et le WTI avaient continué de s'apprécier.

R.E

ZONE EURO

La croissance des crédits aux entreprises accélère

La croissance des crédits accordés par les banques de la zone euro aux entreprises a accéléré en octobre, tirée par les prêts de moins d'un an, a indiqué hier la Banque centrale européenne (BCE).

Les prêts aux entreprises industrielles et commerciales, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé sur un an de 2,5% en octobre, après 2,1% en septembre, mais encore bien en-dessous des hausses supérieures à 5% en début d'année. En valeur ajustée, 24 milliards d'euros de crédits d'une durée inférieure à un an ont été distribués aux entreprises, un pic seulement dépassé en mars 2020, au début de la pandémie, et au printemps 2008, avant la grande crise financière.

La valeur est négative pour les durées de

plus d'un an, signe que les sorties dépassent les rentrées de prêts. Les crédits accordés aux ménages se maintiennent à un niveau élevé, grimpaient de 4,1% en octobre, comme septembre, toujours tirés par les emprunts pour l'achat de logements. Globalement, la croissance des prêts au secteur privé a atteint 3,4% en octobre, contre 3,2% en septembre et 3,0% en août, sur fond de taux d'intérêt campant à leur plus bas. La croissance de la masse monétaire M3 est de nouveau repartie à la hausse, à 7,7%, après des mois de baisses pendant que les aides publiques déclenchées face à la première vague de la pandémie de Covid-19 se normalisaient. L'agrégat M3 est utilisé par la BCE comme indicateur avancé de l'inflation, en comprenant les espèces en circulation, les crédits à plus de 2

ans et les dépôts des ménages et des entreprises. L'inflation du moment en zone euro, supérieure à 4% sur un an et ainsi au plus haut depuis l'introduction de la monnaie unique en 1999, est largement due selon la BCE à des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie et appelées à s'estomper courant 2022. Lors de sa prochaine réunion à la mi-décembre, l'institut devrait annoncer la fin, d'ici mars 2022, des achats nets de dette opérés dans le cadre d'un plan d'urgence lancé en mars 2020 contre la pandémie.

Mais face aux incertitudes du moment, les membres du conseil des gouverneurs voudront garder au-delà de décembre toutes les options pour soutenir l'économie, selon le compte-rendu de leur réunion d'octobre.

R.E

ALLEMAGNE

Le nombre de décès dépasse les 100.000

Plus de 100.000 personnes, 100.119

exactement, sont mortes du Covid-19 en Allemagne depuis le début de la pandémie, a annoncé jeudi l'autorité sanitaire fédérale (RKI), comptabilisant 351 décès sur les dernières 24h en pleine flambée des infections. En une journée, le RKI a également compté 75.961 nouvelles contaminations, un nouveau plus haut au moment où la première économie européenne craint une saturation des hôpitaux. L'incidence sur sept jours a atteint 419,7, un record. La situation met en difficulté la nouvelle coalition gouvernementale qui va prendre la tête du pays en décembre. Les hôpitaux dans certaines régions font déjà face à une "surcharge aiguë" qui rend nécessaire des transferts de patients, averti lundi Gernot Marx, le président de la fédération allemande de la médecine intensive.

L'incidence avait pour la première fois dépassé mercredi la barre des 400 infections pour 100.000 habitants en sept jours. Plusieurs régions ont rétabli de strictes restrictions pour endiguer la quatrième vague de coronavirus, la plus forte depuis l'apparition du virus. Quelque 69% de la population sont entièrement vaccinés, soit moins que dans d'autres pays européens comme la France, où le taux atteint 75%. "La situation est sérieuse", a admis mercredi Olaf Scholz, futur chef social-démocrate du gouvernement après un accord de coalition avec les Verts et les libéraux du FDP, promettant de "tout faire" face à la pandémie.

La nouvelle coalition semble toutefois exclure dans l'immédiat l'idée de confinement national, et mise sur la généralisation du pass sanitaire dans les transports et de restrictions d'accès pour les non-vaccinés, par exemple pour des lieux culturels. L'Allemagne doit "étudier" une éventuelle "extension" de l'obligation vaccinale, en vigueur dans l'armée et bientôt dans les établissements de soins, a indiqué M. Scholz. Un milliard d'euros va par ailleurs être débloqué en faveur du personnel soignant et aide-soignant. Le gouvernement sortant d'Angela Merkel a prolongé mercredi jusqu'en avril 2022 les aides accordées aux entreprises touchées par les fermetures ou baisses de revenus ainsi que le dispositif du chômage partiel.

LEVÉE DES BREVETS SUR LES VACCINS

Des ONG veulent entamer des poursuites contre les pays réfractaires

Des avocats et défenseurs des droits de

l'Homme ont annoncé jeudi vouloir intenter une action en justice contre l'Allemagne et d'autres pays accusés de bloquer les négociations pour la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid. Les gouvernements allemand, norvégien et canadien ont été menacés de poursuites judiciaires: s'ils continuent de bloquer cette mesure, ont annoncé ces avocats originaires de différents pays et représentants plusieurs organisations non gouvernementales. Dans un communiqué, ils ont précisé avoir aussi averti le gouvernement britannique que son refus de soutenir la levée des brevets violait le droit international. "Tout au long de cette pandémie, le gouvernement britannique a fait passer les intérêts des grandes entreprises pharmaceutiques avant la nécessité de sauver des vies dans le monde entier", dénonce Nick Dearden de l'ONG Global Justice Now, cité dans le communiqué. "Le summum de cette approche est qu'ils ont bloqué, à plusieurs reprises, la seule mesure que la grande majorité du monde exige: la renonciation aux règles de propriété intellectuelle à l'OMC", poursuit le communiqué, qui dit espérer "envoyer un message clair".

EUROPE

Plus d'1,5 million de décès depuis le début de la pandémie

Plus d'1,5 million de décès liés au Covid-19 ont été recensés depuis le début de la pandémie en Europe, où plusieurs pays rétablissent des restrictions pour endiguer des contaminations record, selon un comptage réalisé à partir de bilans officiels jeudi.

Quelque 1.500.105 morts ont été officiellement constatés dans la région européenne (52 pays et territoires allant de la côte Atlantique jusqu'à l'Azerbaïdjan et la Russie) depuis le premier décès sur le continent en février 2020. Le nombre de nouveaux décès est en hausse depuis la mi-juillet (4.210 par jour en moyenne ces sept derniers jours, +1% sur une semaine) dans la zone, à nouveau épicentre de la pandémie. Ce bilan, qui prend en compte les décès comptabilisés par les autorités de santé nationales, ne représente qu'une part des décès réellement liés au nouveau coronavirus. L'OMS estime qu'en considérant la mortalité directement et indirectement liés au Covid-19, le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui offi-



ciellement recensé. Le nombre de nouveaux décès est en hausse depuis la mi-juillet (4.210 par jour en moyenne ces sept derniers jours, +1% par rapport à la semaine dernière, +5% par rapport à la semaine précédente). Ce chiffre atteint un niveau similaire à celui de l'automne 2020, alors que l'Europe entrait dans sa deuxième vague, lors de laquelle le continent a connu entre le 14 et le 20 janvier 2021 sa semaine la plus meurtrière, et que les campagnes de vaccination contre le coronavirus n'avaient pas encore débuté. Mais en comparaison, le rythme de progression de ces deux vagues est notablement différent. Avec quelque 29.500 décès entre le 18 et le 24 novembre, les nouveaux morts sur le continent ont été multipliés par 4 depuis la mi-juillet, soit en 20 semaines. L'an passé, il avait suffi de cinq semaines

pour passer de 7.000 à 30.000 décès hebdomadaires. Actuellement, le pays le plus touché est la Russie, qui enregistre près de 30% des nouveaux décès quotidiens recensés sur le continent, avec 1.246 décès en moyenne par jour. Selon des chiffres officiels, le pays est aussi le plus endeuillé avec un total de 269.057 décès. Le Royaume-Uni (144.286 décès) et l'Italie (133.415 décès) suivent la Russie avec le plus grand nombre total de décès. Le nombre de nouvelles contaminations est également en hausse depuis début octobre en Europe. Ces nouvelles contaminations officiellement recensées n'y ont jamais été aussi nombreuses (369.915 cas en moyenne par jour entre le 18 et le 24 novembre, +14% par rapport à la semaine précédente) -- mais les modalités de tests ont beaucoup évolué depuis le printemps 2020.

RÉGULATEUR EUROPÉEN

Le vaccin Pfizer pour les enfants de 5 à 11 ans approuvé

Le vaccin de Pfizer contre le Covid-19 a été approuvé pour les enfants de 5 à 11 ans par le régulateur européen du médicament, a annoncé jeudi cette autorité, ouvrant la voie à une vaccination au sein de ce groupe d'âge dans l'Union européenne. Un groupe d'experts "a recommandé d'approuver une extension de l'application du vaccin contre le Covid-19 Comirnaty (le nom commercial du vaccin) pour inclure son usage chez les enfants de 5 à 11 ans", a expliqué l'Agence européenne des médicaments (EMA) dans

un communiqué. Ce vaccin à ARN messager est déjà autorisé pour les enfants de plus de 12 ans dans les 27 pays de l'UE. Hors du continent européen, le vaccin de Pfizer a déjà été approuvé pour les enfants de 5 à 11 ans dans un petit nombre de pays, parmi lesquels les Etats-Unis et le Canada. Les enfants de 5 à 11 ans recevront un tiers de la dose utilisée pour les personnes plus âgées, en deux injections espacées de trois semaines, a expliqué le régulateur européen.

Le vaccin a démontré une effica-

cité de 90,7% lors d'un essai réalisé sur 2.000 jeunes enfants de cette classe d'âge, a-t-il ajouté. Les effets secondaires ont été jugés "légers ou modérés". Ils peuvent durer quelques jours et peuvent se manifester sous la forme d'une douleur localisée à l'endroit de l'injection, d'une fatigue, de maux de tête, de douleurs musculaires ou d'un rhume. Le régulateur "a donc conclu que les bénéfices du Comirnaty chez les enfants de 5 à 11 ans dépassent les risques, particulièrement chez ceux qui présentent des comorbidités

augmentant le risque de contracter une forme grave du Covid-19", selon le communiqué. Aux Pays-Bas, pays confronté à une reprise épidémique et où l'agence européenne a son siège, les enfants de moins de 12 ans sont le groupe où le virus progresse le plus vite actuellement, ont expliqué les autorités en début de semaine. Quatre vaccins sont actuellement autorisés en population générale par le régulateur: ceux de Pfizer et Moderna, basés sur le principe de l'ARN messager, et ceux d'AstraZen-

AFRIQUE DU SUD

Un nouveau variant du Covid-19 détecté

Un nouveau variant du Covid-19, dont le nombre élevé de mutations pourrait menacer l'efficacité des vaccins existants, a été détecté en Afrique du Sud, ont annoncé jeudi des scientifiques. "Nous avons malheureusement détecté un nouveau variant qui constitue une source de préoccupation en Afrique du Sud", a déclaré le virologue

Tulio de Oliveira, lors d'une conférence de presse en ligne. Le variant B.1.1.529 présente un nombre "extrêmement élevé" de mutations, selon les scientifiques sud-africains qui avaient déjà détecté le variant Beta, contagieux. A ce stade, les scientifiques ne sont pas certains de l'efficacité des vaccins anti-Covid contre cette nouvelle forme du virus. L'apparition de ce variant est

sans doute à l'origine de l'augmentation "exponentielle" des contaminations ces dernières semaines, selon le ministre de la Santé, Joe Phaahla, présent à la conférence de presse. D'autres cas ont été signalés au Botswana voisin et à Hong Kong, sur une personne de retour d'un voyage en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud, qui craint

une nouvelle vague de la pandémie d'ici la fin de l'année, est officiellement le plus touché du continent par la pandémie. Il compte plus de 2,9 millions de cas et plus de 89.600 décès. La pandémie dans le monde est actuellement dominée par la propagation du variant Delta, très contagieux, initialement détecté en Inde.

BLIDA

Collecte de 260 millions de DA au titre de la taxe environnementale

Plus de 260 millions de DA ont été perçus à Blida, depuis le début de l'année en cours, au titre de la taxe environnementale, sur des établissements classés de la wilaya en infraction avec les lois environnementales en vigueur, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur local de l'environnement.



Cette somme collectée depuis le début de l'année en cours, au titre de la taxe environnementale sur les établissements économiques classés, qui transgressent les conditions en vigueur dans le domaine de l'environnement, "est appelée à la hausse à l'issue du recensement des établissements classés, initié par la direction, en début d'année en cours", a indiqué à l'APS, Wahid Tchachi. Il a ajouté que l'opération d'actualisation et de recensement a permis, à ce jour, le dénombrement de près de 2.227 établissements classés opérationnels au niveau de la wilaya. "Cette opération, menée en coordination avec la direction des impôts et des services communaux d'hygiène et de

protection de la santé, prendra fin vers la fin de l'année en cours, et permettra de prendre connaissance de la totalité des établissements classés actifs sur le territoire de la wilaya", a souligné le même responsable. Il a expliqué que la majorité des infractions environnementales enregistrées, contre ces établissements économiques, sont principalement liées au non-respect des normes en vigueur dans le stockage des déchets, et la non élimination des déchets, outre le non traitement périodique des déchets liquides, et autres déchets spéciaux. Pour réduire ces infractions environnementales, la direction de l'environnement de Blida œuvre à l'accompagnement de ces établissements classés, en assurant la forma-

tion périodique de leurs délégués. Ces derniers sont notamment informés des lois environnementales en vigueur, à l'instar du mode de traitement des déchets industriels, qui doivent impérativement être pris en charge par un établissement agréé par la direction de l'environnement. A ce jour, ces stages de formation ont profité à une vingtaine de délégués, au niveau d'établissements économiques activant dans l'agroalimentaire, selon le directeur de l'environnement, qui a signalé la poursuite de cette opération pour englober la totalité des établissements économiques classés. Le système de gestion informatique du secteur environnemental, actuellement en préparation, dans la cadre du

projet de partenariat algero-allemand relatif à l'Amélioration de la législation fiscale environnementale (ALFEN), supervisé par le ministère de l'Environnement et au titre duquel Blida a été sectionnée wilaya pilote, devrait également contribuer, selon M. Tchachi, "à une bonne perception des taxes environnementales, soutenir les caisses de la commune et les orienter pour la prise en charge des problèmes environnementaux, au niveau local". A noter que la taxe environnementale appliquée aux établissements classés "vise à les inciter à une bonne prise en charge des déchets, conformément aux lois en vigueur dans le domaine, et ainsi réduire leur impact négatif sur l'environnement et le milieu", a relevé M. Tchachi.

AIN TÉMOUCHENT Dix écoles primaires bénéficient d'équipements sportifs



Dix (10) écoles primaires à Ain

Témouchent ont bénéficié d'équipements sportifs fournis par le secteur de la jeunesse et des sports en vue d'encourager la pratique sportive en milieu scolaire, ont indiqué jeudi les responsables de cette opération. Le wali d'Ain Témouchent, M'hamed Amoumen a déclaré, lors de cette opération qu'il a supervisée à la salle omnisports «Larbi Bendjrid», que "10 écoles primaires réparties à travers 10 communes bénéficient d'équipements sportifs dans le cadre de cette opération, première du genre, qui se poursuit pour toucher d'autres établissements scolaires". Cette opération intervient parallèlement à d'autres clubs locaux et associations sportives qui ont bénéficié de subventions réservées dans le cadre du fonds de wilaya de la promotion des initiatives de jeunes et de la pratique sportive, a-t-il dit. Pour sa part, le directeur de la Jeunesse et Sports d'Ain Témouchent, El Amine Meziane Cherif, a précisé que l'opération de distribution d'équipements sportifs au profit de 10 écoles primaires s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'accord de partenariat qui rassemble le ministère de tutelle et le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'encouragement de la pratique sportive en milieu scolaire. La même source, a annoncé aussi une opération d'accompagnement de diverses activités sportives dans diverses disciplines, à travers lequel 56 clubs sportifs bénéficient d'équipements et de moyens pour la promotion de la pratique sportive et se donner les moyens nécessaires pour la développer et obtenir les meilleurs résultats. L'opération de distribution du matériel sportif touche plusieurs disciplines à l'instar du basket-ball, du football, du handball, de la boxe, du karaté, du cyclisme en faveur des associations de handisports.

Guelma

127 agriculteurs adhèrent au programme de culture du colza

Au total, 127 agriculteurs et 7 fermes pilotes ont adhéré au programme de culture du colza dans la wilaya de Guelma au titre de la saison agricole 2021-2022, a-t-on appris jeudi du directeur local des services agricoles. "L'adhésion au programme de culture du colza de ce nombre important d'agriculteurs, répartis sur 26 communes, permettra de consolider les résultats obtenus la saison dernière, lors de la première expérience de culture de cet oléagineux", a précisé à l'APS, Djoudi Guenoun, en

marge d'une journée de sensibilisation sur la culture du colza et le contrôle des semis au niveau de la ferme pilote Felfouli Tahar, au chef-lieu de wilaya. Le même responsable a déclaré que la campagne de labours-semaillages du colza de la nouvelle saison, lancée au début de ce mois, a ciblé jusqu'à présent une superficie de 655 ha, dont 340 ha relevant des fermes pilotes et 315 ha des terres d'agriculteurs privés, détaillant qu'au cours de la même période de la dernière saison, seulement sept (7) hectares ont été emblavés. M. Guenoun a

aussi relevé que compte tenu de l'implication d'un nombre important d'agriculteurs dans la culture du colza, les services agricoles ont révisé les objectifs visés pour la campagne en cours, tablant sur la culture d'une superficie de l'ordre de 1.610,5 ha, rappelant que l'objectif tracé, lors de la dernière saison, était d'atteindre 494 ha. Selon la même source, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer une bonne production de colza pour la saison en cours dans la wilaya de Guelma,

avec notamment la mise à la disposition des agriculteurs de 11.920 kg de semences. La journée de sensibilisation qui a vu la participation d'un nombre important d'agriculteurs désirant perfectionner la maîtrise de l'itinéraire technique du colza, a été l'occasion pour répondre aux préoccupations des participants entre autres sur la méthode de contrôle des semis, la préparation du sol et le bon usage de la quantité de semences nécessaires laquelle ne doit pas dépasser 4 kg par hectare.

FOOT/ITALIE (14E JOURNÉE)

Séquence nostalgie à Naples

Le passé s'invite à Naples demain, avec un hommage à Diego Maradona, dont le visage ornera de nouveau les maillots du Napoli, en prélude aux retrouvailles avec Maurizio Sarri. L'entraîneur des belles années 2015-2018 revient avec la Lazio de Rome défier le leader napolitain, en dépit de sa première défaite chez l'Inter Milan (3-2) dimanche. Naples veut rebondir après avoir perdu à San Siro de la confiance et deux joueurs clés du début de saison : le milieu camerounais André Zambo Anguissa (adducteurs) et surtout le buteur nigérian Victor Osimhen, opéré de multiples fractures au visage et forfait trois mois. L'AC Milan, co-leader avec Naples et requinqué mercredi par sa victoire européenne sur le terrain de l'Atlético de Madrid (1-0), accueillera de son côté Sassuolo (13e) pour également effacer la première défaite en championnat, concédée chez la Fiorentina (4-3). A Turin, la Juventus (8e), toujours plus fragile, va accueillir l'Atalanta Bergame (4e), après la gifle subie à Chelsea (4-0) en C1.

R.S

FOOT/ALLEMAGNE (13E JOURNÉE)

Le Bayern tousse, Dortmund pleure

Le Bayern Munich, qui reçoit le relégable Bielefeld aujourd'hui, aurait dû envisager son match sans inquiétudes pour sa première place en Bundesliga, mais le Covid-19 est passé par là. Joshua Kimmich et Eric-Maxim Choupo-Moting ont été testés positifs au coronavirus mercredi, suite d'une mini-crise qui a amené l'institution bavaroise à sanctionner les joueurs réfractaires à la vaccination, placés en quarantaine. L'affiche la plus intéressante sportivement en Allemagne opposera deux déceptions de la C1 : le Borussia Dortmund, tout juste condamné à la Ligue Europa après sa défaite éliminatoire contre le Sporting à Lisbonne (3-1), et Wolfsburg, dernier de son groupe après sa défaite à Séville (2-0). Toujours privés de leur buteur vedette Erling Haaland, les Jaune et Noir ont la possibilité de prendre les commandes de la Bundesliga si le Bayern trébuche.

R.S

FOOT/ESPAGNE (15E JOURNÉE)

Choc Réal-Séville

Match de haute volée ce week-end en Espagne : le Real Madrid, leader de Liga (30 points), va débiter son terrible dernier mois de compétition de l'année 2021 avec la réception du 3e, le Séville FC (28 pts), demain à 21h00. Les deux équipes sont sorties victorieuses de leurs matches de C1 cette semaine, respectivement contre le Sheriff à Tiraspol (3-0) et contre Wolfsburg en Andalousie (2-0), et arrivent en forme à ce duel au sommet. L'autre affiche du week-end en Liga sera l'opposition ce soir entre le Villarreal d'Unai Emery, défait 2-0 par Manchester United mardi, et le Barça de Xavi, accroché 0-0 par Benfica le même jour au Camp Nou. A noter également, le déplacement de l'Atlético de Madrid, champion en titre, demain à Cadix, et celui de l'actuel 2e du championnat, la Real Sociedad, quelques heures avant, sur le terrain de l'Espanyol Barcelone.

R.S

FOOT/ FÉDÉRATION CAMEROUNAISE (ÉLECTIONS)
Six candidatures approuvées dont celle de Samuel Eto'o

La commission électorale de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), a approuvé six candidatures, pour l'élection du président et des membres du comité exécutif, dont celle de l'ancien joueur vedette de la sélection Samuel Eto'o, rapportent les médias locaux jeudi.



Seidou Mbombo Njoya, le président sortant de l'instance camerounaise, est candidat à sa propre succession. Samuel Eto'o, soupçonné d'avoir la double nationalité, a vu sa candidature acceptée par la commission électorale. Les autres candidats sont Nyamsi Jean Crépin Soter, Onana Jules

Dénis, Tagouh Justin et Wandjia Zacharie. Le directeur de campagne d'Eto'o, Jean Bruno Tagne, a réagi à la validation de la candidature de l'ancien capitaine des "Lions indomptables". "La candidature de Samuel Eto'o au poste de président de la Fécafoot vient d'être validée par la commission électorale. Les voies

souvent pour "redonner au football camerounais toute sa grandeur", écrit le journaliste. En revanche, la candidature de Maboang Kessack Emmanuel n'a pas été retenue pour cause de problème éthique. D'après la commission éthique, l'ancien international doit une somme de plus de 4 millions à la Fécafoot.

Boyomo Manuel a vu sa candidature rejetée pour défaut de parrainage. Il a obtenu 2 parrainages sur 10. Les prétendants recalés ont la possibilité de saisir la commission de recours. Cette commission examinera d'éventuels recours le jeudi 2 décembre, alors que le scrutin est prévu le samedi 11 décembre prochain.

R.S

FOOT-KÉNYA

Abandon des charges contre le président de la Fédération

La justice kényane a abandonné les charges qui visaient le président de la Fédération de football (FKF) Nick Mwendwa, soupçonné de corruption, et l'affaire a été classée jeudi, après que l'Etat n'ait pas réussi à rassembler de preuves. Mwendwa avait été arrêté le 12 novembre, au lendemain de la mise en place par le ministre des Sports Amina Mohamed d'un comité par intérim pour diriger la Féd-

ération kényane de football. Cette mise sous tutelle de la FKF faisait suite à une enquête qui avait mis au jour des détournements de fond durant le mandat de Mwendwa. Mais Wandia Nyamu, magistrate à Nairobi, a conclu à un non-lieu : "je déclare cette affaire close", a-t-elle déclaré. L'accusation a toutefois affirmé qu'elle comptait poursuivre les enquêtes sur les finances de la FKF. La FKF "n'a pas réussi à rendre compte

des sommes allouées par le gouvernement", avait expliqué Amina Mohamed, avant d'ajouter qu'elle n'avait pas non plus dévoilé "toutes les aides financières qu'elle reçoit d'autres sponsors". Le comité par intérim a annoncé que le championnat allait reprendre le 4 décembre, après avoir été reporté de deux semaines à la suite de la suspension de la fédération.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (15E J) OGC NICE

Atal forfait, Boudaoui espéré contre Metz

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal (lésion aux ischio-jambiers), a déclaré forfait pour la réception du FC Metz ce soir (21h00), dans le cadre de la 15e journée de la Ligue 1 française de football, tandis que son compatriote Hicham Boudaoui pourrait effectuer son re-

tour à la compétition, rapporte jeudi la presse locale. Le latéral droit algérien, éloigné des terrains depuis quelques semaines à cause d'une blessure aux ischio-jambiers, a fait une partie de la séance jeudi, mais il sera trop juste pour la réception de Metz. A l'inverse, le milieu de terrain Hicham Boudaoui (reprise après lombalgie) s'est entraîné normalement ce jeudi, mais il est

toujours incertain. Les deux joueurs algériens avaient manqué les deux derniers matchs de l'équipe nationale, en déplacement au Caire face à Djibouti (4-0) et à Blida devant le Burkina Faso (2-2), pour le compte des deux dernières journées du 2e tour des éliminatoires du Mondial 2022 au Qatar.

R.S

FOOT/ MONDIAL 2022

Les barrages se joueront en deux manches, tirage attendu en janvier

Le Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni jeudi au Caire (Egypte), a maintenu les barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, sous une formule en aller et retour, rapportent les médias locaux hier.



Le tirage au sort, quant à lui, aura lieu entre les 22 et 26 janvier 2022, soit durant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). Le COMEX a également pris la décision d'utiliser la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) en barrages. Ainsi, l'ensemble des dix pays qualifiés pour ce dernier tour qualificatif, devront assurer

cette technologie au niveau de leurs stades respectifs. La CAF a précisé que les dix équipes qualifiées pour les barrages, seront réparties selon le dernier classement de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé hier dernier par l'instance internationale. Ainsi, le chapeau 1 est composé du Sénégal, de la Tunisie, de l'Algérie, du Nigeria, et du Maroc,

alors que le chapeau 2 comprend l'Egypte, la RD Congo, le Ghana, le Cameroun, et le Mali. La double confrontation (aller-retour) se jouera en mars 2022. L'Algérie a validé son billet aux barrages en terminant leader du groupe A du 2e tour des éliminatoires, avec 14 points, devant le Burkina Faso (12 pts), le Niger (7 pts), et Djibouti (0 point).

R.S

FOOT/ CAN-2021

"Le Cameroun est prêt à 99%"

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) le Sud-africain Patrice Motsepe, a balayé hier une éventuelle délocalisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, au Cameroun (9 janvier - 6 février), en déclarant que le Cameroun, pays hôte de la 33e édition du 9 janvier au 6 février, était "prêt à 99%" pour organiser le tournoi reporté à 2022. "Le Cameroun est prêt à 99%. La passion que j'ai vue au Cameroun à propos de la Coupe d'Afrique des nations, je ne l'ai jamais vue auparavant. Je suis convaincu que nous allons avoir une magnifique CAN au Cameroun en janvier 2022. Je suis très confiant, et sûr d'un grand succès de cette compétition", a indiqué le patron de l'instance continentale, à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale extraordinaire

(AGEX), tenue au Caire (Egypte) et cité par le site camerounais Cam-foot. La sortie de Motsepe intervient alors que des doutes persistaient quant à la capacité du Cameroun à organiser le prochain rendez-vous continental. Dans un courrier adressé au comité local d'organisation (COCAN), signé par le secrétaire général, Veron Mosenjo-Omba, la CAF a lancé notamment un ultimatum au Cameroun, fixé au 30 novembre, pour la livraison du stade d'Olembe, qui abritera la cérémonie et le match d'ouverture entre le Cameroun et le Burkina Faso, le 9 janvier. Au total, la CAF a détaillé six points sur lesquels une action et surtout des réponses du comité d'organisation de la CAN 2021 étaient attendues. Des points en guise de griefs

comme, l'absence de prise en compte des recommandations des experts de la CAF sur les travaux d'aménagement des stades, l'inefficacité du programme de maintenance des pelouses des terrains d'entraînement notamment, l'absence de panneaux LED et surtout l'absence d'informations sur le protocole Covid-19 pour les spectateurs qui se rendront dans les stades. De son côté, le COCAN a répondu à l'instance africaine, en réaffirmant sa volonté et celle de l'Etat du Cameroun, de respecter les engagements et les obligations souscrits dans le cadre de l'accueil et de l'organisation matérielle du tournoi continental. "Nous tenons à signaler qu'en aucun cas, l'hypothèse de la délocalisation de la cérémonie d'ouverture n'est envisagée et ne peut être acceptée par

le Gouvernement camerounais. Celui-ci ayant pris toutes les dispositions utiles et nécessaires, sur instructions du Président de la République, pour que ce stade, qui a déjà accueilli son premier match le 3 septembre dernier (Cameroun - Malawi, ndr), soit dans un état complet de disponibilité et de fonctionnalité en vue de l'organisation de la CAN 2021, dans la poule A, comme dans toutes les autres poules", a affirmé le COCAN dans sa correspondance à la CAF. Pour rappel, le Cameroun devait organiser la précédente édition de 2019, avant que la CAF ne décide de la délocaliser en Egypte, en raison du retard accusé dans les travaux des infrastructures devant accueillir la compétition.

R.S

FOOT/ COUPE ARABE DE LA FIFA - 2021

Abeid forfait, remplacé par Titraoui

Le milieu de terrain international algérien d'Al-Nasr Dubaï (Div.1 émiratie) Mehdi Abeid, blessé au genou, a déclaré forfait pour la Coupe arabe des nations de la Fifa, prévue à Doha (30 novembre - 18 décembre), et remplacé par le sociétaire du Paradou AC (Algérie), Yacine Titraoui, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Convoqué dans la liste des 23 joueurs, dévoilée le sélectionneur national de l'équipe A, Madjid Bougherra, samedi, Abeid (29 ans) s'est blessé dimanche, lors du match du championnat face au Shabab Al-Ahly (1-1). Bougherra a appelé en renfort le jeune milieu

de terrain du PAC, Titraoui (18 ans), auteur d'excellentes prestations avec la sélection des U20, lors de la Coupe arabe des nations, disputés l'été dernier en Egypte. En revanche, le défenseur de l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne), Mohamed Amine Tougaï, sorti sur blessure jeudi, lors de la victoire décrochée par l'Espérance en championnat face à Hammam-Sousse (1-0), n'a rien de grave, et fera le déplacement pour Doha. Par ailleurs, la délégation algérienne, constituée de 46 membres et emmenée par le vice-président de la (FAF) et président de la commission du football professionnel, Dr Yacine Benhamza, a décalé à samedi (3h00 du matin), son départ

pour la capitale qatarie, après avoir été prévu hier. Le vol spécial fera une escale à Tunis pour embarquer les joueurs évoluant en Tunisie, convoqués pour la Coupe arabe. Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban. Les Algériens entameront le tournoi le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00)

R.S

Brèves

ATHLÉTISME/ CHAMPIONNATS ARABE

Deux médailles pour l'Algérie

L'équipe nationale d'athlétisme a décroché jeudi deux médailles (1 argent et 1 bronze) lors de la première journée des championnats arabes d'athlétisme des jeunes (filles-garçons) qui se déroulent à Radès (Tunisie).

La médaille d'argent était l'œuvre de l'athlète Yasser Rdaoudia sur le 10.000m marche avec un chrono de 47.07.53 derrière le Tunisien Oussama Farhet (42.48.88) qui enregistre au passage un nouveau record arabe. La troisième place est revenue à un autre tunisien et il s'agit de Tamer El-Farissi (47.37.44).

Pour sa part, l'Algérienne Litissia Waaba a obtenu la médaille de bronze du saut en longueur (4.86m), alors que la première et deuxième places sont revenues respectivement à la Marocaine Aya Aklaoui (5.35m) et l'Égyptienne Selma Abdelhamid (5.27).

La sélection algérienne prend part au rendez-vous de Radès avec 39 athlètes (19 garçons et 20 filles). Un total de 381 athlètes issus de 18 pays, prendront part à cette compétition. Ils représentent, la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, le Bahreïn, l'Egypte, l'Irak, le Koweït, le Liban, la Syrie, le Djibouti, Oman, la Palestine, Qatar, l'Arabie saoudite, le Yémen, et le Maroc.

Ce rendez-vous arabe s'étalera jusqu'au 28 du mois de novembre courant.

CYCLISME/ CHAMPIONNATS ARABES 2021 DE VTT (2E JOURNÉE)

Mansouri en argent, le bronze pour Riahi

Les cyclistes algériens Anes Riahi (cadets) et Abderrahmane Mansouri (Elite) ont remporté, respectivement, les médailles d'argent et de bronze de la spécialité XCO, jeudi lors de deuxième journée des Championnats arabes 2021 de vélo tout terrain (VTT) qui se déroulent au Caire en Egypte. Mansouri (Elite messieurs) a décroché la médaille d'argent de la spécialité XCO, disputée sur une distance de 24.8 Km, alors que son coéquipier Anes Riahi (cadets garçons) s'est contenté du bronze de la course, disputée sur un parcours de 10 km. Mercredi, la sélection algérienne (juniors/garçons) de la spécialité XCO a échoué au pied du podium, à l'occasion de la première journée de ce rendez-vous arabe de VTT.

Le meilleur des trois Algériens engagés dans cette course, Abderrahmane Rechache, a terminé en quatrième position, suivi de son compatriote Walid Zaid (5e), alors que le troisième et dernier représentant algérien, Abdelkrim Belarbi, s'est contenté de la septième place. L'Algérie a engagé un total de quinze cyclistes dans cette compétition, dont quatre seniors, qui concourront dans cette même épreuve du XCO, en l'occurrence : Oussama Cheblaoui, Abderraouf Bengayou, Ayoub Sahiri et Abderrahmane Mansouri, alors que chez les cadets, les couleurs nationales seront représentées entre autres par le quadrot Anes Bey-Omar, Ismaïl Haddad, Nadir Benhadji et Anes Riahi.

Ce Championnat arabe 2021 de VTT représente la troisième et dernière compétition inscrite au programme du Festival arabe de cyclisme, après les épreuves sur route et piste.

R.S

HAMAS

L'accord Maroc-entité sioniste porte atteinte à la sécurité de la nation arabe et musulmane

Le représentant du mouvement palestinien "Hamas" en Algérie, Mohamed Othmane, a vigoureusement condamné, jeudi, l'accueil par le Maroc du ministre de la Défense sioniste, soulignant que l'accord sécuritaire signé entre les deux parties n'est pas une affaire interne mais porte plutôt atteinte à la sécurité de la nation arabe et musulmane.

La visite du ministre de l'entité sioniste, Benny Gantz mercredi au Maroc intervient dans un contexte non innocent", a affirmé Mohamed Othmane dans une déclaration, relevant que Rabat aurait dû agir de "manière réfléchie et de bonne foi", et avec un esprit de fraternité pour apaiser ses relations tendues avec l'Algérie d'autant qu'il s'agit de deux voisins liés par des liens de proximité et de sang". Le responsable palestinien a dénoncé "le recours par le Royaume à un tiers (l'entité sioniste) dont la nation témoigne qu'il s'agit d'un ennemi stratégique (...) et un criminel dont les mains sont entachées de sang des Palestiniens et des Arabes".

A cet égard, Mohamed Othmane a évoqué la célérité avec laquelle les retombées de la normalisation avec l'entité sioniste se sont manifestées, déplorant le fait que cette fois, "le mal est venu avec un goût de sang et de complot à travers l'accueil par le Maroc du criminel et tueur d'enfants et de personnes âgées lors de la dernière offensive sur Gaza".

Cette visite du responsable sioniste, a-t-il poursuivi, "a offensé la conscience de la nation arabe et musulmane ainsi que celle du peuple marocain authentique qui est sorti dans des manifestations de dénonciation contre l'accueil d'un tel criminel". Evoquant, par ailleurs, l'accord sécuritaire signé lors de la visite du ministre sioniste à Rabat, le responsable de Hamas en Algérie a rappelé "qu'aucun accord de ce type n'a été conclu auparavant avec les pays qui ont précédé le Maroc dans la normalisation", notant que ces pays ayant invoqué l'argument de la sécurité de leurs frontières au vu de leur proximité avec l'entité sioniste, "n'ont pas établi de tels traités sécuritaires et militaires". Dans ce contexte, il s'est interrogé pour savoir si la normalisation que le régime du Makhzen présente comme étant "bénéfique" pour les Palestiniens et la préservation de leur droit, "se produirait à travers des accords sécuritaires et militaires suspects et honteux conclus par le Maroc avec cette entité occupante?". "C'est sans doute loin des intérêts des Palestiniens et des pays arabes voisins du Maroc", a-t-il insisté.



UNE "COUVERTURE" POUR POURSUIVRE LES CRIMES CONTRE LES PALESTINIENS

M. Othmane a appelé les pays arabes à dénoncer et condamner l'accord signé entre les deux parties, signalant qu'"il ne s'agit pas d'une affaire interne, mais plutôt d'un dépassement de limite au point de compromettre la sécurité de la nation arabe et musulmane". Selon lui, "il n'est pas concevable ni compréhensible que les étapes de normalisation puissent se concrétiser avec une telle célérité dans des domaines stratégiques aussi importants, ce qui soulève des points d'interrogations sur ce qui s'est passé".

Le représentant de Hamas a indiqué que la signature de tels accords à ce moment précis "donne une couverture à l'entité sioniste pour qu'elle pratique ses crimes contre le peuple palestinien (...) et judaïsme nos villes, en particulier El-Qods".

Et d'ajouter: "Ce qui s'est passé (l'accord sécuritaire entre le Maroc et l'entité sioniste, ndr) peut être perçu comme étant une récompense pour l'occupant qui cherche à criminaliser la résistance et le peuple palestinien".

Mohamed Othmane a, en outre, rappelé que

le mouvement Hamas avait précédemment dénoncé la signature par le Maroc de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste. "Nous avons dit que la question n'honore ni l'histoire du Maroc, ni son peuple, ni sa mission en tant que président du Comité Al-Qods à la Ligue arabe", a-t-il fait observer. "Le Maroc aurait dû se ranger du côté du peuple d'Al-Qods (...), affronter les incursions et les tentatives répétées de l'entité sioniste de changer l'identité arabe et musulmane de la ville sainte et lancer des poursuites contre l'entité sioniste", a-t-il également ajouté. La visite du ministre sioniste de la Défense, Benny Gantz, mercredi au Maroc, a provoqué la colère et l'indignation de plusieurs associations et représentants de la société civile dans le pays, opposés à la normalisation. Le régime du Makhzen et l'entité sioniste ont conclu, lors de cette visite, un accord-cadre visant à "renforcer la coopération sécuritaire entre les services de renseignement marocains et israéliens", un an à peine après la normalisation, faisant du Maroc le premier pays arabe à signer des accords militaires avec Israël.

R.I

Brèves

LIBYE/ÉLECTIONS

L'ONU condamne l'attaque contre le tribunal de Sebha

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a dénoncé hier l'attaque contre le tribunal de Sebha. Jeudi, des hommes armés non identifiés ont fait irruption dans le tribunal de première instance à Sebha (sud), l'un des trois centres de dépôt des candidatures et recours, avec Tripoli (ouest) et Benghazi (Est), le forçant à fermer ses portes, alors que les avocats du fils de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi s'approprièrent à faire appel du rejet de sa candidature à la présidentielle. Se disant "alarmée" par cette "attaque" marquée par l'expulsion du personnel de l'instance, la Manul a condamné dans un communiqué, repris par des médias, "toute forme de violence liée aux élections", réitérant son appel à "protéger le processus" électoral.

"Les attaques contre les installations judiciaires ou électorales ne sont pas seulement des actes criminels, punissables par la loi libyenne, mais portent également atteinte au droit des Libyens de participer au processus politique", a-t-elle poursuivi.

SYRIE

Des terroristes préparent une attaque chimique à Idleb, selon Moscou

Les autorités russes ont révélé que les "réseaux terroristes" activant à Idleb en Syrie, se préparaient à mener une attaque aux armes chimiques contre les civils pour accuser l'armée syrienne, rapportent des médias syriens. Le chef adjoint du Centre de coordination russe à Hmeimim, Vadim Kolet, a assuré, hier, que le centre russe avait reçu des informations selon lesquelles "les éléments du groupe terroriste "Front Nosra" se préparaient à mener une attaque aux armes chimiques afin d'accuser l'armée arabe syrienne d'utiliser ces armes contre les civils", selon l'Agence de presse syrienne (SANA). Les terroristes avaient stocké des contenants contenant des substances toxiques dans un abri souterrain, près de la ville de Sarmada dans le gouvernorat d'Idleb, affirme la source russe.

TUNISIE

487 migrants irréguliers secourus au large de Kerkennah

Au total, 487 migrants irréguliers dont 13 femmes et 93 enfants ont été secourus au large des îles Kerkennah en Tunisie par les unités de la Marine nationale tunisienne et de la Garde maritime, rapportent hier des médias locaux. Le ministère de la Défense nationale, a fait savoir dans un communiqué, repris par l'agence de presse, TAP, que la Marine nationale avait reçu mercredi des informations concernant 430 migrants clandestins ayant pris le large, depuis la Libye, dans la nuit du 23 au 24 novembre courant, pour rallier les côtes européennes. Les migrants secourus, dont l'âge varie entre trois et 42 ans, sont de différentes nationalités, selon la même source. Il s'agit de 162 égyptiens, 104 bengalis, 81 syriens, 78 marocains, 13 érythréens, 11 soudanais, sept somaliens, cinq palestiniens, cinq ghanéens, cinq gambiens, quatre pakistanais, quatre sierra-léonais, trois maliens, un tchadien, un guinéen, un éthiopien, un nigérian et un tunisien. Ils ont été remis aux unités de la Garde nationale au port d'El Keft, relevant du gouvernorat de Médenine. Des mesures nécessaires seront prises à leur rencontre, ajoute le communiqué.

R.I

NUCLÉAIRE IRANIEN/AIEA

Téhéran dénonce un "traitement discriminatoire"

L'Iran a dénoncé jeudi un traitement "discriminatoire", de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), quelques jours après avoir reçu à Téhéran son directeur général Rafael Grossi. "C'est une réalité. L'AIEA ne traite pas l'Iran comme elle le devrait et nous l'avons rappelé à plusieurs reprises", a déclaré à la télévision iranienne, le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'Énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi. Selon M. Kamalvandi, si l'Iran "est victime" d'un tel traitement, c'est "d'abord parce que les organisations internationales sont sous l'influence de pays puissants". "Ces derniers les financent et en

échange font pression sur elles", estime-t-il. A quelques jours de la reprise, prévue lundi à Vienne, des négociations avec les grandes puissances pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, suspendues depuis juin, l'ambiance est tendue. "Les discussions ont été constructives mais nous n'avons pas pu parvenir à un accord malgré tous mes efforts", a déclaré jeudi Rafael Grossi, après sa visite à Téhéran et au premier jour d'un Conseil des gouverneurs de l'AIEA dans la capitale autrichienne. "Nous essayons, face à l'attitude de la communauté internationale, de faire valoir nos droits et de contrer l'image négative qu'ils essaient de fabriquer

contre nous. (Les Occidentaux) disent que nous recherchons à obtenir l'arme nucléaire et qu'il fallait à tout prix nous en empêcher", a dénoncé encore le responsable iranien. Selon le porte-parole, "l'industrie nucléaire est une industrie essentielle et dans laquelle nous devons nous engager. Il ne faut surtout pas baisser les bras mais au contraire poursuivre nos efforts". L'accord de Vienne, conclu en 2015 entre l'Iran d'une part et les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie, la France et l'Allemagne de l'autre, offrait à Téhéran la levée d'une partie des sanctions internationales étrangeant son économie en échange

d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU. Mais les Etats-Unis ont quitté unilatéralement l'accord en 2018 sous la présidence de Donald Trump, et rétabli leurs sanctions contre Téhéran, accusé de chercher à se doter de l'arme atomique sous couvert de programme nucléaire civil. En retour, l'Iran, qui dément avoir de telles intentions, a progressivement abandonné ses engagements. Les négociations de Vienne impliqueront Téhéran et les autres pays encore parties à l'accord. Les Etats-Unis participent de manière indirecte aux discussions.

R.I

TÉLÉ

TF1 La chanson secrète



21h05

La
CHANSON
SECRÈTE

Des personnalités ont accepté de se prêter au jeu de l'émission, prenant place chacune à leur tour dans un fauteuil, face à une scène.

C STAR Ghost Adventures

21h00



La brasserie Moon River fondée en 1921 souffre d'une mauvaise réputation. En effet, des esprits vengeurs s'en prendraient au personnel.

M NCIS : Los Angeles

21h05



Lors d'une fête organisée par Zane Von Bohlen, un riche joueur de jeux vidéo en ligne, une fusillade fait un blessé.

france 3 Mongeville

21h05



Sur le chantier d'un ensemble immobilier en construction, un couple envisageant de s'installer en région lyonnaise découvre un cadavre.

VISION



NBJ Modern Family



21h05

modern family



Les familles Pritchett-Delgado, Pritchett-Tucker et Dunphy vont devoir faire face à de nouvelles situations.

La robe de la Mère

6ter Noël

21h05



Meredith consacre sa vie à la gestion du grand magasin de ses parents, elle n'a pas le temps de se préparer pour les fêtes de fin d'année.

Chérie 25

The Spanish Princess

21h05



Dès ses plus jeunes années, Catherine d'Aragon est promise au souverain du trône d'Angleterre.

Dwayne Johnson : Champion du Peuple cette année.



L'acteur américain Dwayne Johnson (The Rock), philanthrope, entrepreneur et ancien combattant de la WWE, recevra le trophée The People's Champion aux People's Choice Awards de cette année.

Avec 15 nominations aux People's Choice Awards et deux trophées remportés, Dwayne Johnson sera désormais récompensé pour sa contribution au divertissement, son travail entrepreneurial et son soutien constant aux causes humanitaires impliquant les familles et les enfants dans le besoin.

Le gala des People's Choice Awards 2021 sera diffusé mercredi 7 décembre, à 16 h, depuis le Barker Hangar à Santa Monica. La reprise du gala est prévue le 8 décembre, à partir de 22h00. "Dwayne Johnson est l'un des acteurs les plus appréciés de notre époque, ayant obtenu un succès professionnel sans précédent", a confirmé Jen Neal, vice-présidente exécutive de Entertainment Live Events, Specials & E! Nouvelles, NBCUniversal Entertainment Télévision et streaming. "Dans une période d'incertitude, il a démontré une capacité fantastique à apporter de la joie et à faire rire le public malgré les circonstances. Grâce à son implication dans les affaires sociales et sa présence internationale sur les réseaux sociaux, il est devenu un exemple pour beaucoup et la personne idéale pour recevoir le titre de Champion du Peuple cette année. Johnson, 49 ans, est le PDG et co-fondateur de Seven Bucks Companies, une entreprise de fabrication multiplateforme. Le dernier produit sorti est le film "Red Notice", une collaboration avec Netflix, qui a battu des records d'audience.

Parmi les productions à succès auxquelles Dwayne Johnson a contribué : deux longs métrages "Jumanji", des revenus de 1,7 milliard de dollars dans le monde et "Hobbs & Shaw" qui a rapporté 700 millions de dollars.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE ET COURT-MÉTRAGE DE MÉDNINE

Deux films algériens en compétition officielle

Le Festival international du documentaire et du court métrage a annoncé la liste définitive des films participant à la compétition officielle de la septième session, qui se tiendra à Médénine, en Tunisie, du 10 au 12 décembre prochain.

La liste des films comprend la participation de plusieurs pays arabes, dont l'Algérie, où elle participe avec deux films en compétition officielle, sont "Human" d'Issam Taachit et "Asalay" (Le musée) de Djamel Bacha.

La Compétition officielle du festival dans la catégorie fiction comprend aussi, «LeCercle» (Egypte), «Al-Moujira et Al-Ray» (Tunisie), «Shadows in the Dark» (Soudan), «A Very Ordinary Day» (Syrie), «Halima» (France), «Nadam» (Liban), «En cours d'audition» (Libye).

Le film «Human» raconte l'histoire d'un enfant atteint de trisomie qui essaye de jouer avec des enfants au foot mais il est rejeté pour sa différence. En fermant les yeux, il s'imagina dans un monde meilleur où les trisomiques vivent pleinement. Il est tantôt une star de cinéma, un sportif, un chercheur... À travers le fantasme de cet enfant, qui dans d'autres pays est une réalité, Issam Taachit ac-



cuse les conditions dans lesquelles vivent ces personnes en Algérie : aucune prise en charge à l'école, manque d'infrastructures décentes (mis à part quelques centres), aucune insertion sociale... En somme Human est une ode à ces personnes en difficulté dont leur innocence et leur douceur devraient être une belle leçon d'humanité.

Le film a remporté plusieurs prix après sa participation à des festivals nationaux et internationaux, comme le premier prix aux Journées nationales du court métrage pour la jeunesse à Bachar 2017, et le Grand Prix du Festival du film audiovisuel d'Oran 2018, la Prix du meilleur court métrage au Festival international du film pour enfants d'Auburn à Sydney (Aus-

tralie) et première place au Concours de court métrage de sensibilisation arabe pour la jeunesse en Jordanie. A son tour, le film documentaire "Asalay" (Le musée) du réalisateur Djamel Bacha entre en compétition avec plusieurs documentaires, dont "Gaza Hollywood" (Palestine), "A Woman Looking Out the Window" (Egypte), "Amani" (Irak), "The Road to Kiarstamari" (Tunisie).

Le "Musée" (26 minutes), ce film zoome sur Ahmed Challal, un personnage très connu en Kabylie, collectionneur d'objets d'art anciens et d'ustensiles du quotidien datant de plus d'un siècle qu'il a récolté pendant toute une vie et qu'il entropose chez lui. Le film a été couronné deuxième place au Festival arabe du film du patrimoine aux Émirats arabes unis, ainsi que la première place aux Journées nationales du film sur la patrimoine à Oum El Bouaghi.

Abeer.B

189 ANNIVERSAIRES DE L'ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER

Une conférence scientifique sur "la résistance et la révolution"

Une conférence scientifique sur "la résistance et la révolution" a été organisée, jeudi à Alger, où les principales haltes historiques ayant marqué le parcours de combat de l'Emir Abdelkader contre le colonialisme ont été retracées ainsi que les événements de la Guerre de libération nationale.

Tenue à la Bibliothèque nationale à l'occasion du 189 anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, cette conférence a vu la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal, des conseillers auprès du président de la République chargé des

Archives et de la Mémoire nationale, et de la culture et de l'audiovisuel, respectivement Abdelmadjid Chikhi et Ahmed Rachedi, ainsi que plusieurs responsables des établissements culturels, des hommes de lettres et des chercheurs.

Entre autres chercheurs et académiciens ayant animé cette conférence, figure Bouzid Boumediene, secrétaire général du Haut conseil islamique (HCI) qui a mis l'accent sur "l'impératif d'éloigner les idéologies de l'histoire". A cette occasion, un nouveau site électronique de la Bibliothèque nationale a été lancé ainsi qu'un portail des éditeurs al-

gériens.

La ministre de la Culture a mis en avant l'importance de "la préservation et de la consolidation des constantes de la nation et de l'identité nationale", saluant le rôle "majeur" des hommes de lettres, des écrivains et des artistes qui ont "redonné à la culture algérienne son lustre" à l'étranger. Elle a rendu hommage également à l'écrivain et académicien Abdelmalek Morthad qui a été récemment lauréat du prix culturel Al Owais pour les études littéraires et la critique aux Emirats arabes unis.

R.C

L'écrivain péruvien-espagnol Mario Vargas Llosa élu à l'Académie Française

L'écrivain péruvien-espagnol Mario Vargas Llosa a été élu jeudi à l'Académie française, malgré un âge plus élevé que ne le permettent les statuts, à 85 ans. Le lauréat du prix Nobel de littérature 2010 a obtenu au premier tour 18 voix, contre une pour le réalisateur Frédéric Vignale, un blanc et deux nuls. Sa candidature avait été retenue par les Immortels alors que depuis 2010 justement, il faut avoir moins de 75 ans pour se présenter à cette élection. En revanche, il n'existe aucune règle quant à la nationalité. Mario Vargas Llosa n'a jamais publié en français, même s'il le parle couramment, pour avoir immigré à Paris en 1959. Il vit aujourd'hui à Madrid. Son œuvre traduite en français, essentiellement aux éditions Gallimard, est abondante, depuis "La Ville et les Chiens" en 1966, jusqu'à "Temps sauvages" en 2021. Il a été le premier écrivain étranger à entrer de son vivant dans la prestigieuse collection de la Pléiade, en 2016. Né à Arequipa (sud du Pérou) le 28 mars 1936, cet enfant de la classe moyenne, après un passage à l'Académie militaire de Lima, se destina aux études littéraires, à Lima puis Madrid, et au journalisme. Son talent d'écrivain fera de lui l'une des figures de la révélation au monde de la littérature latino-américaine dans les années 1960, aux côtés du Colombien Gabriel García Márquez, de l'Argentin Julio Cortázar ou des Mexicains Carlos Fuentes et Juan Rulfo. Il a aussi eu une carrière politique, avec une candidature à la présidence du Pérou en 1990. Il y a affirmé des opinions libérales controversées. L'Académie française, où a siégé le romancier algérien Assia Djebar (1936-2015), élue parmi les immortels en 2005 au fauteuil No 5, n'avait pas accueilli de lauréat du Nobel depuis François Mauriac, élu en 1933, récipiendaire du prix suédois en 1952, et décédé en 1970. Sur les 40 sièges de l'institution conçue comme la gardienne de la langue française, cinq restent vacants.

AFP

Clara Dupont-Monod remporte le Goncourt des lycéens

Elle évoque l'histoire d'une fratrie, bouleversée par l'arrivée d'un enfant handicapé. Une histoire que des milliers de familles ont déjà vécue, chacune à leur manière. Avec son roman "S'adapter", l'auteure Clara Dupont-Monod a conquis le cœur du jeune public. Jeudi, elle a reçu le prix Goncourt des Lycéens. Le roman a été élu dès le premier tour de scrutin, avec 8 voix sur 13, parmi les cinq romans finalistes. Déjà auréolée du Prix Femina, l'éditrice et journaliste de 48 ans a été très touchée par cette nouvelle consécration. Chaque année depuis la création du Goncourt des Lycéens en 1988, environ 2.000 lycéens de toute la France participent au choix du lauréat. Trois autres femmes - Christine Angot, déjà lauréate du prix Médicis pour Le voyage dans l'Est (Flammarion), Anne Berest pour La carte postale (Grasset) et Liliane Hassaine pour Soleil amer (Gallimard) - et un homme - Patrice Franceschi avec S'il n'en reste qu'une (Grasset) avaient été sélectionnés parmi les finalistes. En 2020, le Goncourt des Lycéens avait été attribué à Djaïli Amadou Amal pour son roman Les Impatients.

ORAN:

le Théâtre "Abdelkader Alloula" lance un atelier de formation pour enfants trisomiques

Des enfants trisomiques (trisomie 21) bénéficient d'une formation sur les bases du quatrième art au théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, qui vise à faire découvrir leurs talents, développer leurs compétences artistiques et leur ouverture sur les arts. Quinze enfants atteints de trisomie 21 participent ainsi à cet atelier de formation, lancé mardi dernier au niveau de la salle "Sirat Boumediene" de ce théâtre, pour leur enseigner les principes de base de l'art théâtral.

Cette formation, organisée par le service programmation du théâtre Abdelkader

Alloula et l'association locale de prise en charge des enfants atteints de trisomie 21, dure trois mois, selon le directeur de cet établissement culturel, Mourad Senouci. Cette formation est une première expérience dans cet établissement, sera couronnée par la production d'une petite œuvre théâtrale qui sera interprétée sur scène par ces enfants.

Pour cette formation, encadrée par trois comédiennes de ce même établissement culturel, à savoir Djebili Nadia, Zetchi Nassima et Chekak Safia, un programme a été préparé s'adaptant aux capacités de ces enfants, leur permettant une meil-

leure compréhension à la manière la plus simple.

Dans ce cadre, ces enfants sont formés sur les expressions corporelles, tout en travaillant à développer leur prononciation et à leur donner des informations sur les principes de base de la scène, comme l'explique la comédienne Chikak Safia, qui a une riche expérience dans le théâtre pour enfants et qui a mis en scène et écrit plusieurs œuvres, dont "Les trois méchants", "Plus jeune que moi" et a incarné des rôles dans plusieurs pièces de théâtre, dont "Pinocchio".

La même comédienne, qui considère cette initiative pour elle et ses deux collègues, a indiqué que "ces enfants sont animés d'un grand désir d'apprendre l'art du théâtre, car nous les trouvons en interaction et ont une réponse spontanée aux leçons, ce qui leur permettra d'acquérir de nouvelles informations pour développer leurs capacités linguistiques et, de plus, cette initiative est pour eux l'occasion de découvrir, pour la première fois, le monde de la scène et leur permet une meilleure insertion dans la société.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 391

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 En Belgique, agents assouplissants pour tissus raides. 2 Parer au plus pressé. 3 Des bulles dans ' le petit vingtième '-. Président de la République d'Egypte. 4 Vendredi lui doit le jour.- Reste égal malgré sa propre division. 5 Mine de calcium.- Radio tonique.- Prénom d'une ' black mamba '. 6 Etendue près de Bagnères-de-Luchon.- Bonne passe. 7 Le bras allié du ' D Day '. 8 Il nous manipule sans qu'on porte plainte. 9 Un équidé, en somme. 10 Sortie irréductible du droit chemin.

Verticalement

1 Ses articulations sont lestes comme le gnou mais pas nilgaut pour autant.- Symptôme post-traumatique de décolonisation. 2 Protocole informatique.- Cogito conséquence pour l'intime.- Prémices d'os avant tarse. 3 Peut s'enflammer à force d'être en pelote.- Préfixe rigoriste. 4 Du fauteuil au bureau il évite les maux. 5 Pronom narcissique.- Un petit des terres rares.- Adeptes du lotus, mais sans arthrose du genou... 6 Icône du pronostic.- Petit prénom de l'acteur belge Van Varenberg.- Du métier. 7 Marteau, enclume.- Mais n'a peut-être plus... 8 Un trouble en chair et en os.- Solitaire à longue lignée.- Semi-remorque de matière dangereuse. 9 Un pro qui restaure la charpente après un dégât des os. 10 De ligne ou de plante, mais pas du pied.- Prépare à se voir confier maroquins et portefeuilles.

Mots croisés grille N° 291

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Campagne dans le Tarn, entre autres, mais pas du côté de Parme. 2 Vacherie en Basse-Californie. 3 Porta Mandela à la tête de l'état.- Fit école et col.- Tantôt pour faune, ou pour Flore... 4 Un chasseur qui a perdu la tête.- Pétaud d'hier. 5 Maison de pierre, ou l'inverse. 6 Quand parle le 4.2.- Des dunes sans fin ni milieu.- Un os de trop pour Pizarro. 7 Etant donc bien dans l'échauguette et pas en goguette.- Auto graff pour la façade mais en rasant les murs. 8 Menait sa barque jour et nuit.- Retraite à l'heure de la retraite. 9 Pour prendre l'air au violon.- Sert au coup de fer. 10 Où verrait soit.- Mal isolée mais bien sécurisée.

Verticalement

1 Il arrive que même sans coeurs on y pleure... 2 Des millions de chinois.- Ville et comté sur le Rio Grande (deux mots). 3 Intensifié.- Coutumes inusitées. 4 Epoux sans moitié.- Arbre à mas. 5 Fis la preuve. 6 Département à batailles, en bataille.- Un tas de secondes. 7 Capitale de shoguns.- Du bout des lèvres, a donc conservé sa mâchoire...- Dévote, pour le moins. 8 Pas encore nobélisée, comme sa consœur l'an dernier.- Reçut peut-être un bouquet de sans-souci. 9 Glisse dans la Botte.- Ville en Roussillon et ailleurs. 10 Pour anachorète ou pour retraite.

La langue d'une
personne peut vous
donner le goût de
son cœur.
Ibn Al Qayyim

Ça s'est passé un...27 Novembre

1895: Alfred Nobel crée le prix Nobel



Le 27 novembre 1895, l'inventeur de la dynamite, Alfred Nobel, définit dans ses dernières volontés un prix qui doit récompenser des personnes ayant apporté quelque chose d'important à l'humanité. 5 domaines sont définis : paix ou diplomatie, littérature, chimie, physiologie ou médecine et physique. Le premier prix Nobel est remis 5 ans après sa mort, à Stockholm, le 10 décembre 1901. Le prix est toujours décerné le 10 décembre, jour de la mort d'Alfred Nobel.

1990: John Major succède à Margaret Thatcher



Le 27 novembre 1990, le nom du successeur de la Dame de fer (Margaret Thatcher) est connu, il s'agit de John Major. Il a pris ses fonctions le lendemain et âgé de 47 ans, il est le plus jeune Premier ministre britannique.

2006: Reconnaissance de la nation québécoise



Le 27 novembre 2006, reconnaissance par les parlementaires canadiens de la nation québécoise.

Mots Fléchés N° 391

DÉMENCE CÉRULÉEN	PERDIS MON TEMPS BLOQUÉE	PIEDS A RAFLES ÉTOFFE INDIENNE	IDOLÂTRE	CHAÎNE EN EUROPE ROHMER FAMILIER	TERREUR D'URSS ÂME DU SAHARA	FEMMES DE CULTE QUALIFIE UNE ÉCOLE
			FAIRE EXCEPTION ESTIME			
TUANT PENSÉES VAGUES						VISITEUR AU CINÉMA DESSOUS
APPARAIS BERGERIE EN PROVENCE		ARTICLE DE VOYAGE QUARTERON		UN COURS HOMME AU BÉRET		
	OUBLIE PRISE EN COMPTE		ANCIEN IRLANDAIS PREND PAR LA MAIN			
MONDE DES HOMMES CONFIÉE		SOCIÉTÉS POUSSER UN CRI DE CERF				
		MAMAN DE GORETS DÉTRUI- SIMES		D'ORIGINE AFRICAIN		PORTES DE GARAGE
FEMME QUI S'IMPOSE	QUELLE GALÈRE! VERT OU NOIR			VALLEE ARBRE AU FEUILLAGE ODORANT		
			NAVIRE ANCIEN CRI DU BEAGLE		ENNUIS	VESTIGE
FARCIÉ EXÉCRÉ DOÛÉ POUR LES LÉTTRES		BARRER FILTRÉS				SAISONS AGRÉABLES
			DIVINE NOURRICE	CHRÉTIEN D'ÉGYPTE		
DÉFALQUE	FÈCULE DU MANIOC UN AGENT DE ROI				POSSÈDE VILLE DU COMTAT VENAISSIN	
	APPRO- VISIONNE FIXAT A DEMEURE			PURIFIÉE TOURMENTE		
HOMME DE L'ARÈNE CITÉ DES AMOUREUX			GRANDES SURFACES FROTTAIS RUDEMENT			
			ACTION QUI RAVIT MOT DE PROPRIÉTÉ		DANGER QUI NOUS GUETTE	IRIDACÉES
DONNÂT DES COUPS DE LANGUE	BRUIT DE CHUTE	ELEGANT VIEILLOT FACILE A BRAQUER			LETTRE DES GRECS	
		LE DOS AU MUR BATELIER BIBLIQUE				DEVISE DES GENS DU NORD
QUELQU'UN QUI VIT AU LARGE EN AVANT			LAIZES		PATRON DU BOUFFON ENCORE C'ÉTAIT	
		INTÉGRAL			NOURRIT LE CUIR	
ARRIVÉE A SON TERME			ÉLÉMENTS DE LA FLEUR			

Mots mêlés

A B D O M E N M O E X P I B I
R I O T I B U S E E G E B O T
S U N I M R E T D R R P I N E
U A N F O R A N I M A L L U M
B M I F A P I N V C T U A S C
I U T M E R C M E D I M C U R
N T A U H O C U O C S F R M U
M A L D G S B T M J S S E O M
O M L N N P N A U A U D D D E
A I I E V E T O V S N N O U F
N T V R M C G I P A E N I L A
O L U E M T D A T A L E A O E
S U M F S U L A M S A I L A R
T I C E F S I T A S T I B I A
T M I R E T N I M U M I X A M

ABDOMEN
AGENDA
ALEA
ALIAS
ALIBI
ALINEA
ANIMAL
BONUS
CREDO
CURSUS
DEFICIT
DIVA
FEMUR
FORUM
GRATIS
IDEM
INCOGNITO
INDEX
INFARCTUS
INTERIM
ITEM
JUNIOR

LAPSUS
LATIN
LAVABO
MALUS
MAXIMUM
MEMENTO
MODULO
OMNIBUS
PEPLUM
PROSPECTUS
REFERENDUM
SATISFECIT
SCENARIO
SUBITO
TANDEM
TERMINUS
TIBIA
ULTIMATUM
VETO
VIDEO
VILLA

Les agences commerciales ouvertes au public le 27

Les agences commerciales d'Algérie Télécom (AT) seront ouvertes au public samedi, 27 novembre, jour des élections locales, a indiqué l'entreprise publique jeudi dans un communiqué. "Une permanence sera assurée de 09h00 à 15h00, et ce, afin de garantir la continuité des prestations et services", a précisé la même source. Les agences commerciales concernées par cet horaire dans la wilaya d'Alger sont: Hussein Dey, Dar El-Beida, Bordj El Bahri, Aissat-Idir, Ben M'hidi, Bir Mourad Rais, Ben Aknoun, Ain-Benian et Zeralda. Pour les autres wilayas, la permanence sera assurée au niveau des agences chefs-lieux de wilaya, ajoute le communiqué.

KHENCHELA

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Khenchela ont démantelé un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions sans autorisation de l'autorité légalement compétente, a indiqué jeudi la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon la même source, l'opération fait suite à des informations parvenues à cette brigade relatives à l'activité d'un sexagénaire

ayant transformé le garage de son domicile, au centre-ville de Khenchela, en atelier de fabrication de munitions et d'armes de catégorie cinq. Agissant en coordination avec les autorités judiciaires, et après obtention du mandat de perquisition du procureur de la République près le tribunal de Khenchela, les enquêteurs ont interpellé le suspect à l'intérieur de son garage et saisi 3 fusils à double canon de catégorie 5, deux crosses en bois pour armes à feu, trois tubes ronds et des percuteurs, selon la même source. Des outils pour le nettoyage des armes, 300 grammes de poudre à canon, 1 kg de soufre, 4,5 kg de plomb, 7 cartouches pleines, des munitions de catégorie 4, une paire de jumelles de vision nocturne et une tenue militaire de l'ANP ont été également saisis, a ajouté la même source.

BISKRA

Arrestation du directeur d'une banque et de 3 employés

La brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Biskra a procédé à l'arrestation du directeur d'une banque et de trois employés suspects d'être impliqués dans une affaire de détournement de deniers privés, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Cette affaire a été traitée suite à l'ouverture par cette brigade d'une enquête concernant "un trou financier de près de 10 millions

DA du compte bancaire d'un client", a précisé la même source. L'enquête a révélé l'implication du directeur de la banque dans le transfert de ce montant dans un autre compte pour l'encaisser et lorsque la victime s'en est aperçue le suspect a restitué le montant détourné en puisant dans le compte interne de la banque, générant ainsi deux trous, l'un dans le compte du client et le second dans celui de la banque, a ajouté la même source. L'approfondissement de l'enquête a conduit à l'arrestation du directeur de la banque et de trois employés suspects d'être impliqués dans cette affaire, est-il indiqué. Présentés devant la justice, le directeur de la banque a été placé sous mandat de dépôt, tandis que les trois employés ont été relaxés, selon la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:59	12:32	15:16	17:32	19:01

Météo

Alger	☀️	19	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	21	Béjaïa	☀️	17
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	21

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

193 nouveaux cas, 131 guérisons et 5 décès

Cent quatre-vingt-treize (193) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 131 guérisons

et 5 décès ont été enregistrés en 24 heures en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

LIBYE

Le procureur militaire exige l'arrestation de Haftar

Le procureur militaire libyen a exigé, jeudi, la mise à exécution des sanctions disciplinaires prises à l'encontre du général de division à la retraite Khalifa Haftar, sur fond de cinq affaires, dont sa violation de la loi militaire. La décision de la justice militaire libyenne a été adressée par le procureur général près le parquet militaire, Mohamed Gharouda, à l'Agence des enquêtes criminelles avant qu'elle ne soit relayée par la suite par la chaîne "Libya Al-Ahrar", rapportent plusieurs médias locaux.

Le parquet militaire a également appelé à appliquer les ordres de saisie émis par le ministère public à travers l'huissier de justice compétent, sur fond de cinq affaires en

date de 2019 et 2020". En se portant candidat à la prochaine présidentielle, Haftar est en violation de la loi militaire qui lui interdit toute activité politique. Haftar est accusé dans des affaires liées au meurtre de 63 migrants irréguliers dans le bombardement contre un centre d'accueil des migrants dans la ville de Tajoura en juillet 2019, et l'assassinat de deux citoyens dans une attaque visant la ville d'Al-Zawiya en décembre, de la même année. Outre l'assassinat de 26 étudiants lors d'un raid aérien ayant ciblé une école militaire à Tripoli en janvier 2020, et l'assassinat de citoyens dans la ville de Sbeia par le groupe armé russe "Wagner", en septembre 2019.

JOURNÉES THÉÂTRALES DE CARTHAGE À TUNIS

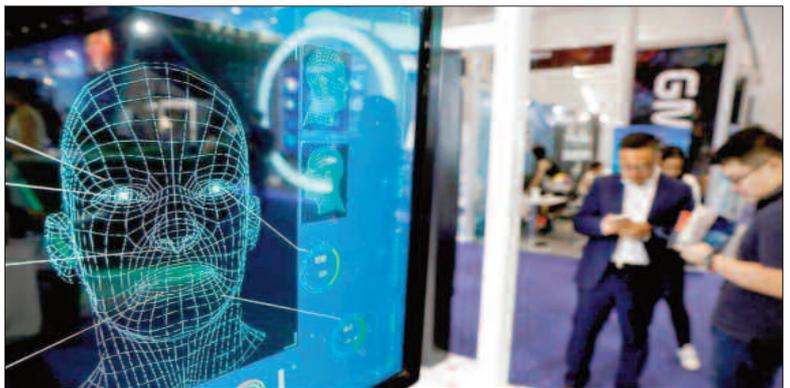
"G.P.S" de Mohamed Cherchal en compétition officielle

La pièce théâtrale "G.P.S" du metteur en scène algérien Mohamed Cherchal, est programmée en compétition officielle de la 22e édition des Journées théâtrales de Carthage qui se tiendra à Tunis, du 4 au 12 décembre prochain, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation sur leur site électronique. Produite par le Théâtre national algérien (TNA) en 2019, "G.P.S" prend part à cette compétition aux côtés de 13 autres présentations théâtrales, à l'instar de "Conférence des Oiseaux" (Tunisie), de "Cartes africaines" (Guinée) et de "Paysage naturel" (Jordanie). Ecrite et mise en scène par Mohamed Cher-

chal, la pièce théâtrale aborde la perte de l'Homme contemporain entre ses idées, ses principes et sa position à l'égard du temps. La pièce mélange le cinéma, le théâtre, les gestes et le mouvement pour transmettre des messages et des idées qui critiquent le sursuisme et l'errance. La comédienne de théâtre, Fadila Hachmaoui sera distinguée, lors de ce festival, pour son riche parcours artistique entamé en 1974 au Théâtre régional d'Oran, en sus d'autres noms du théâtre arabe et africain, à l'instar de la troupe théâtrale de la ville de Tunis, la plus ancienne du 4e art en Tunisie. L'Egypte sera l'invitée d'honneur de la 22e édition.

UNESCO

Premier texte mondial encadrant l'intelligence artificielle



L'Unesco a annoncé jeudi avoir adopté un premier texte mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA) afin d'essayer d'encadrer ces technologies révolutionnaires, qui font peser des risques fondamentaux sur les sociétés en dépit de nombreuses avancées qu'elles permettent, rapportent des médias. "Les technologies de l'IA peuvent rendre de grands services à l'humanité" et "tous les pays peuvent en bénéficier",

SKIKDA

Un poisson-lapin toxique découvert dans le port d'El Marsa

Un poisson-lapin, une espèce de poisson toxique, a été découvert par un pêcheur dans le port d'El Marsa (Est de la wilaya de Skikda), a indiqué jeudi la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques. Ce poisson pèse 3,2 kg et mesure 70 centimètres, a-t-on précisé, faisant savoir que les mesures nécessaires ont été prises en coordination avec les services vétérinaires dans un souci de protection de la santé du consommateur. Présentant une denture semblable à celle du lapin, ce poisson vit dans la Mer Rouge et en Méditerranée, selon la même source qui a affirmé que certaines parties de ce poisson contiennent une substance toxique dont l'ingestion par l'homme provoque un relâchement musculaire, des nausées et une migraine. La consommation de ce poisson peut même induire un état comateux et conduire à la mort si la personne n'est pas secourue à temps, a-t-on ajouté. (APS)

mais "elles soulèvent également des préoccupations éthiques de fond", souligne dès son préambule la recommandation de 28 pages, ratifiée par les 193 Etats-membres de l'Unesco.

Il y a "nécessité d'assurer la transparence et l'intelligibilité du fonctionnement des algorithmes et des données à partir desquelles ils ont été entraînés", car ils peuvent influencer sur "les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, l'égalité des genres, la démocratie", assure encore cette organisation onusienne.

Presque absente au début du millénaire, l'IA s'est progressivement greffée à nos vies: elle décide quelles actualités nous lirons sur notre téléphone, quels films nous seront proposés en streaming, quels trajets les systèmes de guidage nous feront suivre...

Mais les algorithmes qui lui permettent de fonctionner ont aussi été détournés à mauvais escient ces dernières années, illustrant ses dangers. Facebook a été au centre de plusieurs

scandales. Le cabinet britannique Cambridge Analytica a été accusé d'avoir détourné les données du géant américain pour peser politiquement sur le référendum ayant amené au Brexit au Royaume Uni, et sur l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis. Plus récemment, Facebook a été accusé de polariser les sociétés en exposant des contenus extrémistes ou conspirationnistes.

Fruit d'un travail ayant démarré en 2018, la recommandation de l'Unesco met en avant des valeurs - "Respect, protection et promotion des droits de l'Homme", "diversité et inclusion", promotion de "sociétés pacifiques" et de l'environnement - que les Etats-membres s'engagent à respecter. Elle liste également des actions que les signataires devront réaliser, notamment la mise en place d'un outil législatif pour encadrer et surveiller les IA, "assurer une sécurité totale pour les données personnelles et sensibles" ou encore éduquer les masses à leur sujet.

MOSTAGANEM

Décès de la moudjahida Hattab Khrofa

La moudjahida Hattab Khrofa décédée mercredi à Mostaganem à l'âge de 87 ans a été inhumée jeudi au cimetière de la commune de Sayada, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de wilaya des Moudjahidines et Ayants droit. Née à Mostaganem, la regrettée moudjahida rejoignit l'organisation civile du Front de libération nationale en 1957, alors que son mari, le martyr Cheikh Abdelkader dit "Ammar", et son frère, chahid Hattab Tahar, rejoignirent la lutte armée en 1956. L'administration

coloniale française a mis en détention la défunte moudjahida le 24 juin 1959 à Relizane puis à Sig (wilaya de Mascara) avant de la libérer au début de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu en mars 1962, a rappelé le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Hadj Ammar, dans une déclaration à l'APS. La moudjahida Hattab Khrofa a été inhumée jeudi après la prière du Dohr au cimetière "Sidi Allal Kessouri", dans la commune de Sayada.